

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires: <b>Pagination continue.</b>  |                                     |   |

Cents  
T. J. M. M.

M 0 2

# LE MONDE ILLUSTRÉ

NATIONAL LIBRARY  
G. A. B. M. O. N. L. E.  
MONTREAL

**ABONNEMENTS :**

Un an, \$3 00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

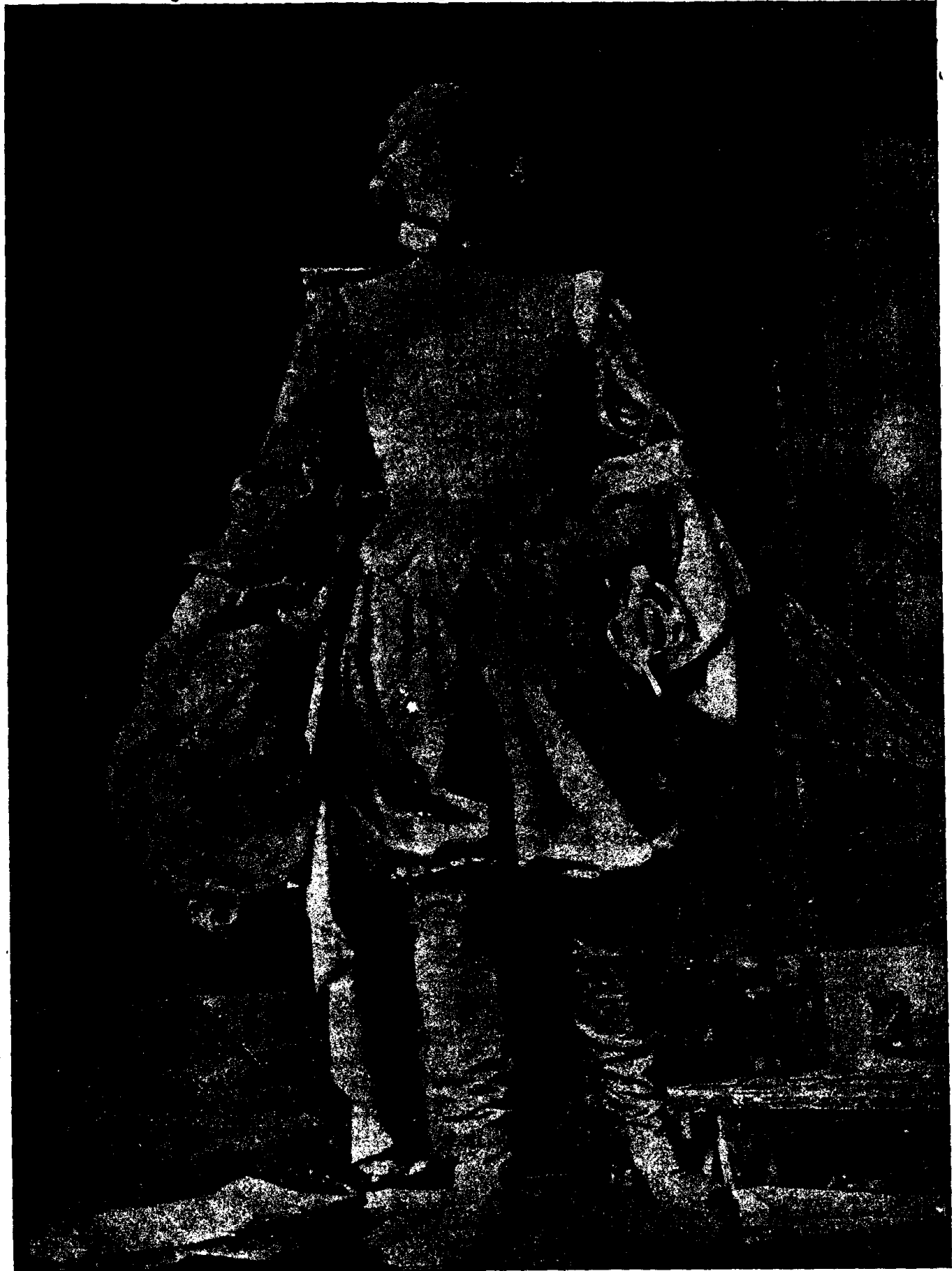
15<sup>ME</sup> ANNÉE, No 751.—SAMEDI, 24 SEPTEMBRE 1898

BERTHIAUME & SABOURIN, Propriétaires

Bureaux : No 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

**ANNONCES :**

La ligne, par insertion - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



QUÉBEC. — LA STATUE DE CHAMPLAIN

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 24 SEPTEMBRE 1898

## SOMMAIRE

TEXTE.—L'Episcopatisme, par Firmin Picard.—Un héros canadien.—Poésie : Distiques, par Henry Desjardins.—La grand route, par Henry Gresly.—Le lilas de l'orphelin, par Haude.—L'origine du tabac.—Poésies : Les larmes d'une mère, par Alphonse Daudet.—Rome, par Firmin Picard.—Le monument Champlain.—Après cinq mois d'absence, par Enéri.—Poésie : Les Noisettes, par Louise Hameau.—Beauté canadienne.—Contes russes.—Nos archives paroissiales, par l'abbé Vincent Plinguet.—Le "National", par Un Amateur.—Un prêtre et son insulteur, par A.-E. D...—Bibliographie, par Mathieu-A. Bernard.—Deux mots du docteur.—La mode.—L'art culinaire.—Théâtre.—Jeux et amusements.—Feuilleton.—Choses et autres.—Nouvelles à la main.

GRAVURES.—Québec : Vue du monument Champlain.—Portrait de M. Chevré, sculpteur du monument Champlain.—Scènes d'intérieur.—Portrait de M. Georges Charrette, l'un des héros du Merrimac.—Groupe des joueurs de la Croix du club "Le National," et de quelques-uns des directeurs.—Jésus au Temple (double page).—Gravure de mode.—Comique.—Devinette.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## L'ÉPISCOPISE (\*)

A monsieur le directeur de  
*La Vérité*, Québec  
Monsieur et distingué confrère.

Avec une courtoisie à laquelle je m'empresse de rendre hommage, vous relevez quelques points de ma lettre du 13 août dernier, adressée à M. J.-F. Dumontier.

Vous voulez bien accuser LE MONDE ILLUSTRÉ d'avoir renouvelé la guerre au sujet de votre attitude à l'égard de l'Encyclique *Affari vos*.

Permettez-nous un mot de loyale explication.

M. J.-F. D., ayant attaqué LE MONDE ILLUSTRÉ article par article, chaque collaborateur nommément, en arrivait, enfin, à me rendre responsable de bien des choses que je ne puis expliquer ici. C'était, vous le voyez, une attaque générale à laquelle, de bonne guerre, je répondis généralement.

(\*) Cette lettre, écrite le 21 août dernier, n'a pu paraître faute d'espace. — Il y aurait lieu de répondre encore à d'autres de vos articles, notamment à *La Liberté comme en France*, paru dans votre numéro du 10 septembre courant. Cet article est faux dans ses conclusions et dans ses prémisses : tous ceux qui connaissent la France peuvent le dire. Il est faux, parce que les royalistes malgré tout, sont en opposition avec les conseils du Pape. Je ne me donnerai pas la peine de répondre à votre M. J. F. D., qui, d'abord, cite mes réponses à vos lecteurs ; qui, ensuite, me charge méchamment d'articles écrits deux ou trois ans avant mon entrée à notre journal ; qui, enfin, fait connaître au Canada s'en souciant peu, des auteurs et des choses lubriques, dont il n'était pas question dans l'article paru dans LE MONDE ILLUSTRÉ, deux ans et demi avant mon entrée.—F. P.

Si j'avais à ma disposition un journal de polémique, vous n'eussiez point eu la paix dont vous parlez, "la paix avec l'honneur," selon le mot que vous rappelez du Juif Disraëli.

On ne nous permettrait pas d'entamer, en ces colonnes, une discussion suivie avec vous : mais, une fois en passant, on nous le pardonnera.

Vous voulez bien nous inviter à examiner avec vous la question de l'Episcopatisme. Nous allons tâcher, en nous efforçant de ne vous blesser point, d'exposer nos idées, quoique nous n'aimions pas à aborder certaines controverses trop délicates. D'avance, nous vous prions de nous pardonner ce qui pourrait vous paraître un peu vif — si le fait se produit : — nous ne voulons pas faire de peine ni toucher à la personnalité, mais élucider quelques obscurités.

Tout d'abord, monsieur et distingué confrère, vous semblez trouver étrange ce que nous avons dit quant à l'Eglise enseignée. Nous exposerons ce qui la concerne en même temps que nous répondrons à ce que vous faites suivre et que voici : "Voilà l'accusation. Naturellement, elle n'est appuyée sur aucune citation. Procéder contre *La Vérité*... etc."

Vous terminez par : "...qu'il (LE MONDE ILLUSTRÉ) commence par signaler les passages de nos écrits qu'il trouve repréhensibles."

Voulez-vous avoir la bonté de revoir votre numéro 41 du 7 mai 1898, page 2, bas de la première colonne et colonnes suivantes ; à la deuxième colonne, nous empruntons ceci :

L'Episcopatisme, voilà un mot inattendu qui a fait tressaillir, sursauter même quelques-uns de vos lecteurs, pénétrés à bon droit du plus profond respect pour la personne et l'autorité sacrées des évêques. Ces braves gens s'étaient imaginés que l'Episcopatisme — il faut avouer que le terme prête à l'équivoque pour le vulgaire — est un mal nécessairement imputable aux évêques ; de là leur indignation furieuse contre le téméraire qui avait osé mettre ainsi au ban de l'opinion publique les membres vénérés de l'épiscopat de cette province. Ce petit nuage sans consistance sera bientôt dissipé, s'il ne l'est déjà, à la lumière de la saine théologie et du bon sens que l'on essaierait en vain d'éteindre parmi nous.

Non ! l'Episcopatisme n'est pas un mal propre aux évêques ; c'est uniquement le mal de ceux qui s'appuient sur les opinions vraies ou supposées de leurs chefs hiérarchiques dans l'Eglise pour rejeter, sinon pour combattre, les enseignements et les directions de l'Eglise et du Saint-Siège.

Arrière donc les imprudents qui se font un jeu de compromettre NN. SS. les évêques, en leur faisant porter des responsabilités que leur sagesse leur interdit d'assumer, responsabilités qu'ils prendraient cependant volontiers, par des actes épiscopaux, si les intérêts de l'Eglise leur en imposaient le devoir.

Voilà une citation scrupuleusement exacte.

Peut-être nous direz-vous : "C'est l'opinion d'un de nos correspondants. Il avait toute liberté de la manifester, sans que cela pût nous engager en rien."

Voyons page 6 du même numéro, première colonne sous la rubrique : *Réponse à divers*. Je citerai seulement la dernière moitié du premier paragraphe :

... Nous renvoyons nos contradicteurs, de tout ordre, à l'article si concluant de notre éminent collaborateur qui signe *Un ecclésiastique*. Avec une compétence qui nous manque, il expose très clairement et très exactement notre manière de voir sur toute la question débattue en ces derniers temps, entre certains journaux conservateurs et nous.

Voilà donc un point établi : "il expose très clairement et très exactement VOTRE MANIÈRE DE VOIR sur toute la question débattue" ; et cela s'adresse, vous avez soin d'appuyer là-dessus, "à vos contradicteurs, de tout ordre."

Ces mots : *de tout ordre*, suppriment le besoin de lire entre les lignes.

L'Episcopatisme, est-il dit, est uniquement le mal de ceux qui s'appuient sur les opinions VRAIES ou supposées de leurs chefs hiérarchiques dans l'Eglise pour rejeter, sinon pour combattre, les enseignements et les directions de l'Eglise et du Saint-Siège.

Peut-être sommes-nous classé dans ce que votre correspondant appelle *le vulgaire* ; quoi qu'il en soit, d'après cette phrase, on pourrait, en s'appuyant sur les opinions vraies d'un ou de plusieurs évêques, rejeter

et peut-être combattre les enseignements et les directions de l'Eglise et du Saint-Siège. C'est bien, n'est-ce pas, le sens de cette proposition ? Ou, dans la négative, elle ne signifie rien.

Ici, nous sommes forcé de compléter la proposition émise par votre correspondant, par ces phrases de votre article du 20 août 1898 :

L'important, c'est de combattre le mal que nous avons signalé. Ce mal, c'est l'exploitation des opinions privées des ecclésiastiques — évêques ou prêtres — au détriment de la doctrine catholique et de la direction de l'autorité ecclésiastique compétente, s'exerçant selon les formes voulues par les lois de l'Eglise.

Entendriez-vous, par hasard, que le catholique ne doive accueillir que ce que le Pape définit *ex cathedra* : est-ce ce que vous entendez par l'autorité "s'exerçant selon les formes voulues par les lois de l'Eglise" ?

Et pourquoi, dites-le-nous, persistez-vous à mettre les évêques et les prêtres sur la même ligne, au même rang, au même niveau ? Vous voulez bien, dites-vous, lâcher le mot *épiscopatisme* pour lui substituer *ecclésiasticisme*, englobant, d'un coup, dans votre pensée nettement formulée plus loin, les évêques et les prêtres.

Ne redoutez-vous pas que cette façon contraire à ce qui est, d'exprimer cette idée, ne produise une perturbation regrettable dans l'esprit de beaucoup, si beaucoup lisent cela ?

A l'affirmation de votre correspondant : "(certains catholiques) s'appuient sur les opinions vraies des évêques, pour rejeter, sinon pour combattre..." et à votre affirmation à vous : "ce mal, c'est l'exploitation des opinions privées des ecclésiastiques — évêques ou prêtres — ..." permettez-moi de répondre par une citation :

Outre le Souverain-Pontife, il existe dans l'Eglise, de droit divin, des pasteurs qui, avec lui et sous lui, enseignent et gouvernent les fidèles. Ces pasteurs sont les évêques, successeurs des apôtres.

C'est à eux, en effet, qu'il a été dit, en la personne des apôtres : "Tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le Ciel." — "Je priai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet." — "Comme mon Père m'a envoyé, ainsi moi je vous envoie." — "Recevez l'Esprit-Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis." — "Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder ce que je vous ai commandé ; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle."

... La tradition catholique, par l'organe des Pères et des conciles, a toujours interprété ces textes en ce sens que le corps épiscopal, uni au Souverain-Pontife, possède l'autorité doctrinale et législative nécessaire pour enseigner et gouverner l'Eglise ; que le Pape la possède principalement et absolument, les évêques secondairement et dépendamment du Pape ; et qu'ainsi le Pape et les évêques constituent l'Eglise enseignante, à laquelle doit obéir l'Eglise enseignée, qui comprend les simples prêtres et les fidèles laïques. (C'est nous qui soulignons.)

... (Il résulte de cet enseignement et de la pratique constante de l'Eglise que les simples prêtres, même ceux qui sont chargés de l'administration d'une paroisse, et qu'on appelle curés ou pasteurs de second ordre, ne participent point pleinement à l'autorité doctrinale et législative de l'Eglise ; ils enseignent et gouvernent, sous les ordres de l'évêque, les fidèles confiés à leurs soins, mais ils ne sont pas juges de la foi, ni les conseillers ou les assesseurs nécessaires de l'évêque dans l'administration du diocèse. — Quant aux laïques qui sont appelés par leurs talents à défendre la religion et l'Eglise contre les attaques de l'impie, ils doivent toujours agir avec réserve et prudence, demander conseil aux évêques et ne jamais s'écarter des règles que ceux-ci leur tracent) (Abbé Moulin, professeur de philosophie. — Démonstration de la divinité du Catholicisme. — Ouvrage ayant valu à l'auteur un bref élogieux de Léon XIII, l'approbation de l'épiscopat entier de France. 1886).

La Constitution *Pastor aeternus* (traduction de l'*Univers*, du 20 juillet 1870), au chapitre III *De vi et ratione Primatus Romani Pontificis*, troisième paragraphe, porte :

Maïs loin que ce pouvoir du Souverain Pontife nuise à ce pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale, par lequel les évêques qui, établis par le Saint-Esprit, ont succédé aux apôtres (Conc. Trid. Sess. 23 cap. 4), paissent et régissent, comme vrais pasteurs, chacun le troupeau particulier confié à sa garde, ce dernier pouvoir est proclamé, confirmé et corroboré par le suprême et universel Pasteur, selon

la parole de Saint-Grégoire le Grand : " Mon honneur est l'honneur de l'Eglise universelle. Mon honneur est la force solide de mes frères. Je suis vraiment honoré, lorsque l'honneur dû à chacun ne lui est pas refusé." (Saint-Grégoire, ép. XXX).

Je lis ailleurs :

Faut-il entendre par la *Primauté Pontificale* que le Souverain Pontife reçoit un ordre et un caractère sacramentel autre que celui de l'Episcopat ? — Non. L'évêque reçoit dans son sacre la plénitude du sacerdoce, que n'a pas le simple prêtre. Cette plénitude que reçoit l'évêque lui donne la puissance de reproduire hors de lui et de perpétuer le sacerdoce par l'ordination. Sous le rapport du sacrement de l'Ordre, le Souverain Pontife ne peut avoir quelque chose de plus que les évêques, parce qu'il n'y a rien au-dessus du caractère Episcopal. (R.P. Sambin, S.J. Histoire du Concile Œcuménique du Vatican.—Lyon 1872).

Le cardinal Pie, lorsqu'il n'était que l'évêque — mais quel docteur ! — de Poitiers, dans sa magnifique Lettre pastorale du 31 décembre 1870, disait :

Certes, on ne prétendra pas que les résolutions doctrinales de nos premières Sessions aient été prises avec ignorance de cause. Les idées et les choses de ce temps y ont eu leurs organes, dont les voix de la basilique Vaticane n'oublieront pas de sitôt les accents. Si donc l'Episcopat catholique, assemblé dans le Saint-Esprit, n'a voulu entendre à aucun compromis, à aucune réticence, ce n'a pas été faute d'être pressé et adjuré de tenir compte de l'*atmosphère morale*, du milieu intellectuel dans lequel vivent la plupart des nations contemporaines. L'Eglise enseignante, il le fallait bien, a passé par-dessus toutes les considérations.

—Mais tout ce que vous dites là tombe à faux ! allez-vous nous dire. J'ai dit que le mal, c'est l'exploitation des opinions privées des ecclésiastiques — évêques ou prêtres — au détriment de la doctrine catholique et de la direction de l'autorité ecclésiastique compétente, s'exerçant selon les formes voulues par les lois de l'Eglise !

—Précisément : c'est ce que nous avons bien compris. Voilà pourquoi nous avons tenu à établir la ligne de démarcation entre l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée, et à ne pas confondre plus longtemps les évêques avec les prêtres.

Voilà pourquoi aussi, d'autre part, nous avons rappelé la doctrine qu'on nous enseigna au sujet de l'autorité des évêques, de la légitimité de cette autorité, " pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale chacun sur son troupeau particulier," dit la Constitution *Pastor æternus* QUE NOUS DEVONS CROIRE.

En troisième lieu, il était nécessaire de rappeler les droits de l'Eglise enseignante, à l'exclusion de l'Eglise enseignée, afin de réduire à néant votre supposition : " l'exploitation des opinions privées des ecclésiastiques — évêques ou prêtres — au détriment de la doctrine catholique et de la direction de l'autorité ecclésiastique COMPÉTENTE. "

Nous avons démontré que l'autorité ecclésiastique compétente, ce sont les évêques chacun dans son diocèse — et non les prêtres — ; et le Pape pour l'universalité et l'individualité. On ne peut donc, raisonnablement, attaquer l'autorité de l'Eglise en se servant des paroles de l'autorité de l'Eglise. On ne peut exploiter les opinions privées d'un évêque au détriment de la doctrine catholique et de la direction de l'autorité ecclésiastique compétente, parce que cela reviendrait à dire : Qu'on peut attaquer la doctrine catholique et la direction de l'autorité, par l'autorité, par le successeur des apôtres, qui défend la doctrine catholique.

Que si un homme travestissait la pensée d'un évêque, ou sciemment rendait mal ses paroles, ce ne serait pas chose nouvelle : les journaux prêtèrent au Saint-Père Pie IX toutes sortes de paroles et d'actes que le Saint-Pontife ne posa ni ne dit jamais, dans l'affaire de l'enlèvement du petit juif Mortara. On ne pouvait cependant, vous en conviendrez, changer *ecclésiasticisme*, *épiscopisme*, pour en faire... voyons, comment dirons-nous, pour ne pas employer Papisme ?... Suprémo-Pontificisme ? Ce mot vous va-t-il ?

Vous nous direz toujours que les évêques ne sont pas en cause, mais seulement ceux qui exploitent leurs opinions vraies ou supposées. Mais, toujours, nous vous

répéterons que si ces opinions sont vraies, je veux dire ont été vraiment émises, c'est l'évêque qui a tort, c'est de toute évidence : vous voyez, combien votre système peut-être désastreux ! — Et c'est si bien selon le contexte de ce qu'à écrit votre correspondant, et de ce que vous venez vous-même d'écrire, que vous avez soin de dire : " Nous renvoyons nos contradicteurs, DE TOUT ORDRE, à l'article si concluant..." etc. De tout ordre, c'est... de tout ordre, et NN. SS. les évêques y sont compris : vous avez voulu le prouver par ce que vous avez dit dès lors et jusqu'ici, et de Mgr Bégin, et de Mgr Lafleche, et de Mgr Fabre. N'est-ce pas, monsieur ?

Et non content de toutes ces prises que vous offrez à l'ennemi, votre correspondant et vous, puisque vous faites votre tout ce qu'il dit, vous ajoutez, sans en mesurer, nous le supposons, toute la gravité : " Arrière donc les imprudents qui se font un jeu de compromettre NN. SS. les évêques, en leur faisant porter des responsabilités que leur sagesse leur interdit d'assumer, responsabilités qu'ils prendraient cependant volontiers, par des actes épiscopaux, si les intérêts de l'Eglise leur en imposaient le devoir. "

Leur sagesse leur interdit d'assumer ces responsabilités ; mais ils les assumeraient très volontiers, et par des actes épiscopaux encore, si les intérêts de l'Eglise leur en imposaient le devoir.

C'est extrêmement grave, parce que cela constitue une accusation gratuite dont nous atténuerons le sens *coram populo* en traduisant cette phrase par la phrase célèbre de Jos. Prudhomme : " Capable de défendre ses institutions, au besoin de les attaquer. "

Non vraiment, ces choses ne sont point faites pour augmenter ou entretenir le respect envers l'autorité compétente !

Il est nécessaire aussi de poser ce truisme : qu'il n'y a qu'un nombre relativement très restreint d'individus interprétant mal, tous d'une manière identique, des opinions privées de quelque membre de l'episcopat. On ne peut guère invoquer ce prétexte que quand il s'agit d'une hérésie ou d'un schisme, et encore. En ces derniers cas, ne peut-on pas dire toujours sans se tromper : *Tot capita, tot sensus* ?

Dans votre numéro 40 du 30 avril 1898, page 3, deuxième colonne, après avoir élaboré un long réquisitoire contre... vous ne citez personne, mais " l'archevêché " de Québec revient souvent sous votre plume, vous dites : " La foi diminue parmi nous et le respect de l'autorité s'en va rapidement : voilà un point sur lequel tous les hommes réfléchis sont d'accord. "

Plus bas, vous dites que " le pouvoir souverain, dans l'Eglise, trouvera le remède " (à l'état des esprits ici) ; et vous terminez par une évocation éperdue : " *Petre, doce nos et dirige nos, perimus !* "

Ne vous semble-t-il pas, monsieur, que cela veut dire que nos évêques ne peuvent *ducere et docere nos*, et n'est-ce pas vrai que dire des choses semblables, c'est saper la foi des lecteurs et détruire leur respect de l'autorité ?

Remarquez bien que je ne songe nullement à dire ou à laisser croire que les évêques sont infaillibles : il ne s'agit absolument que des prérogatives dont ils jouissent, et de l'assistance de l'Esprit-Saint dans leurs conseils. En un mot : je prends l'Episcopat en général, succédant de droit divin aux apôtres, et dans l'Episcopat nous rangeons, évidemment, les évêques canadiens comme ceux de n'importe quel pays. Naturellement, l'Episcopat est composé de chaque évêque pris isolément.

Nous permettez-vous, en terminant, de vous faire remarquer que le texte que vous citez de Saint-Paul ne peut, en aucune façon, s'appliquer aux évêques, à leurs opinions différentes (en supposant la divergence d'opinions : ce qui reste à prouver) ?

S'il n'était souverainement inconvenant de parodier des paroles saintes, nous pourrions remplacer les noms donnés en saint Paul par ceux de quelque puissant, de quelque riche contemporain : cela n'atteindrait nullement NN. SS. les évêques — mais ce serait bien le sens des remontrances qu'ils nous adressent parfois : saint Paul n'était qu'un évêque, comme nos évêques à nous, et saint Pierre était Pape. Si vous voulez que nous écoutions saint Paul, nous devons, NÉCESSAIRE-

MENT, écouter NN. SS. les évêques : c'est clair comme le jour — ou la logique n'est qu'en vain mot !

Voilà des raisons plus que suffisantes pour nous faire comprendre ces paroles de la " Démonstration de la Divinité du Catholicisme : " Quant aux laïques qui sont appelés par leurs talents à défendre la religion et l'Eglise contre les attaques de l'impiété (et non à ergoter entre catholiques), ils doivent toujours agir avec réserve et prudence. "

Si, par nos écrits, nous amenons le doute dans une seule âme, ou le trouble dans les rangs des fidèles, sans une raison grave de le faire, et en ce cas le faisant sous la direction et par l'ordre de NN. SS. les évêques, en vue d'un plus grand bien, croyez-vous que ce doute, ce trouble, ne nous seront pas sévèrement reprochés lors de la reddition des comptes ?...

Certes, nous serions très heureux d'examiner certaines questions avec vous, de discuter différents points : mais nous craindrions de faire plus de mal que de bien.

L'ampleur du sujet que nous venons de traiter nous a mené trop loin : nous vous remercions vivement, monsieur et très estimé confrère, de votre extrême courtoisie à notre égard, et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

*Théophile Picard*

## UN HÉROS CANADIEN

On ne contestera pas, pensons-nous, que Georges Charette, le jeune Canadien de Lowell, est un héros.

Les journaux quotidiens d'ici et d'Amériques nous ont rapporté le courage avec lequel il s'est offert à faire partie de l'expédition du *Merrimac* : on devait faire sauter ce navire dans la passe du port de Santiago de Cuba, afin d'empêcher la flotte espagnole de sortir sans qu'on s'en aperçût.

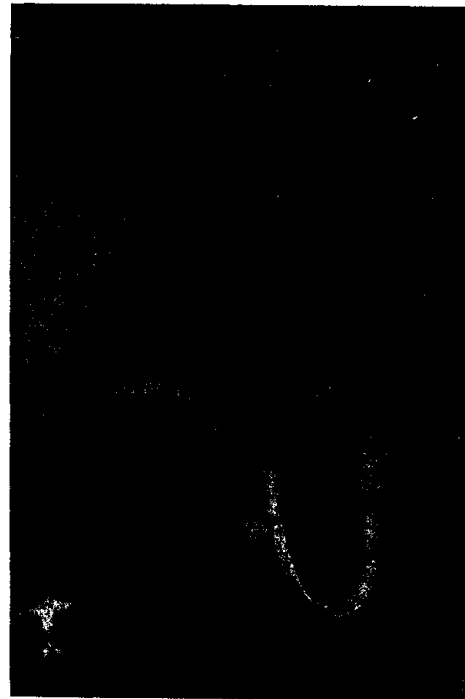


Photo. Freeman, Lowell

GEORGES CHARETTE

Sa ville natale a donné des fêtes superbes au jeune Charette ; elle lui a remis aussi, par les autorités, une épée d'honneur et une montre en or.

Tous les Canadiens, ayant pris du service dans l'armée américaine, se sont distingués. C'est un honneur pour le Canada, et plus particulièrement pour la province de Québec.

## DISTIQUES

*La brise est folle et douce et caressante, et joue  
Dans vos cheveux mon rêve, amant de votre joue...*

*La lune est blonde et tendre ainsi que vos cheveux,  
Et, ses rayons s'en vont à vous comme mes vœux...*

*Le lac est grand et calme, et ses eaux éternelles  
Désirent mes regards comme moi vos prunelles...*

*Le sol est dur et noir : l'on ne voit plus les fleurs ;  
Et moi songeant à vous, je l'arrose de pleurs...*

*La nuit est belle et fière, et l'âme des étoiles  
Brille en mon cœur ainsi que tes yeux que tu voiles...*

*Le jour est blond et clair, et pâmé de plaisir,  
Se lève pour vous voir ainsi que mon désir...*

*La fleur s'épanouit ainsi qu'une lumière :  
Pareillement mon cœur à votre amour première...*

*Le ciel est rayonnant sous l'unique clarté  
Du soleil éternel comme votre beauté...*

*Mais, vous avez laissé mon cœur au bord du rêve  
Se plaindre sur les ors d'une brûlante grève...*

*Je viens l'offrir encor, déesse, à votre autel,  
Puisque par la souffrance, il se fut immortel ;*

*Puisque par la douleur il renait à la vie ;  
Puisque par votre amour en votre âme assouvie,*

*Il poursuit le bonheur, cet éternel passant  
Qui ne laisse après lui que des pleurs et du sang...*

*Henry Degrandis.*

de L'École Littéraire.

## LA GRAND'ROUTE

A François Coppée, en hommage respectueux.

" Au travailleur qui lui rend son fusil  
de guerre la France ne revient-elle pas  
tout de suite donner des outils et l'occa-  
sion de s'en servir ? "

(François Coppée. Extrait du *Journal*, 7 avril 1898).

## I

Au rapport ! Au rapport ! Tonnait le sergent de semaine, et les hommes de la compagnie, sachant que le jour de la libération était arrivé, se ruèrent en cercle autour du sous-officier prêt à lire les ordres du colonel.

Un silence se fit. Le gradé lut :

" Les hommes de la classe libérable seront renvoyés dans leurs foyers à la date du 7 septembre. La subdivision de Saint-Malo, prendra le train de 9 hrs 6 minutes, la subdivision de Saint-Lo, le train de 10 hrs, (ligne de Normandie). Enfin les hommes de la région qui n'ont pas droit aux voies ferrées pour leur rapatriement quitteront la caserne à 2 heures."

—C'est tout, rompez !

Et le cercle fut rompu.

—Nous partons ensemble, caporal ? dit d'une voix joyeuse le petit Marlet, soldat de 1ère classe à la 8ème compagnie.

Et le caporal d'escouade Pléan soupira :

—Où, Marlet, nous partons ensemble.

—Mais quoi, caporal, vous n'avez pas l'air heureux d'avoir fini vos trois ans !

—Pardon, reprit le gradé, mais hélas ! Je suis seul, sans famille, sans toit et... sans le sou ! Où vais-je aller ? Je n'ai pour moi que la route — la grand' route ! Je vais être obligé de faire le chemineau en attendant de trouver du travail !

—Mais quel est votre métier caporal : n'êtes-vous pas cultivateur ?

—Je l'étais ; mais, hélas...

—Les hommes de la classe à verser leurs effets d'équipement, au magasin de la Cie.

Et la voix du fourrier mit fin à la conversation du caporal et du premier soldat.

## II

Pléan était un gars normand très grand, très fort, respirant la santé ; le vrai paysan du Cotentin élevé au milieu des champs, et nourri de cette nourriture saine et abondante que riches et pauvres prennent chaque jour dans nos fermes de Normandie.

Avant son service, ce bon garçon vivait avec sa mère sur une petite ferme louée assez cher pour ce qu'elle rapportait ; mais la mère économe, le fils vaillant, trouvaient le moyen de vivre et même de mettre quelques écus de côté. Quand l'âge d'entrer au service arriva pour son fils, la mère Pléan voulut néanmoins continuer la *faisance valoir* ; mais le domestique qu'elle prit ne faisait pas le travail du fils absent. De plus, la vieille tomba malade ; le peu d'économies qu'elle possédait fut vite dépensé, à l'aisance succéda la gêne et le propriétaire de la ferme, ne voyant pas d'argent rentrer, fit saisir le bétail.

Tout fut vendu, et la vieille en mourut de chagrin.

Pléan, très bon soldat, avait bien obtenu quelques permissions pour aller voir sa mère ; à l'époque de la moisson, il put même obtenir un mois de congé. Mais malgré cela, il n'arriva pas à payer les dettes faites pendant la maladie de sa mère et pour s'en acquitter, il vendit le mobilier de la pauvre demeure, ne gardant que ses effets. Puis résigné, triste jusqu'à la mort, il reprit le chemin de la caserne.

## III

Les galons de caporal l'attendaient à son arrivée. Il en fut d'abord tout joyeux, prévoyant pour plus tard un autre grade qui lui permettrait peut-être de rester à l'armée.

Mais son caractère, son amour du travail manuel, son habitude de la vie des champs lui démontrèrent bientôt que rester sous les drapeaux, n'était pas pour lui une carrière : il décida qu'il ne rengagerait pas.

Les mois passèrent.

Aimé des soldats, estimé de ses chefs, Pléan allait partir du service sans punitions graves bien qu'ayant servi deux ans dans le grade ingrat de caporal. Et au moment de partir, lui qui avait entrevu le jour de la libération comme un jour de joie, heureux d'avoir payé la dette à la patrie, mais heureux aussi de la liberté reconquise, le voilà saisi d'une affreuse tristesse : car il n'avait pas de toit, il n'avait pas de travail, et il n'avait pas le sou !

Suivant la promesse faite à Marlet, Pléan sortit de la caserne avec lui.

Presque inconscient, plongé dans de tristes pensées, le pauvre caporal suivit sans mot dire le jeune soldat ; mais lorsque les limites de la ville furent franchies, lorsque les hommes se trouvèrent seuls sur la route déserte au milieu de la campagne, Pléan s'arrêta.

—Où vais-je par cette route ? s'écria-t-il. A quoi me sert de m'aventurer ainsi sans but ? Ne dois-je pas plutôt mendier maintenant un peu de pain pour ce soir et un gîte pour la nuit ? Mais va-t-on me croire, ne vais-je pas être mis à la porte dès la première ferme où je vais me présenter ? Et dire que je suis un honnête homme, qui ne demande qu'à gagner le pain nécessaire à sa vie !

—Si l'on me chasse, si je ne trouve pas une âme charitable pour me comprendre, que va-t-il me rester pour toute ressource ? Hélas ! le ciel pour toit, la route pour lit et l'herbe pour nourriture !

Et il crispa les poings...

—Ne vous faites pas tant de bile, caporal, lui dit le petit Marlet. Mon père, heureux de me revoir, va vous donner le gîte pour ce soir et demain ; dans la commune, nous vous trouverons du travail ; d'ailleurs vous n'êtes plus pour moi le caporal Pléan, vous êtes mon ami, n'est-ce pas ?

Et sans dire un mot les deux soldats se serrèrent la main, tandis qu'une larme de reconnaissance brillait dans l'oeil du caporal.

## IV

L'accueil fait par le père Marlet au supérieur de son fils fut très cordial ; et dès le matin suivant on lui chercha une place dans les fermes voisines.

Après bien des démarches, un paysan dont le fils allait faire ses 28 jours accepta les services du caporal, tout en faisant remarquer qu'il n'aimait pas à prendre chez lui des *hors-venus*, sans domicile, et sans certificat !

Pléan voulut exposer son cas, mais le vieillard méfiant lui imposa silence !

—Tout-cela, mon bel ami, ce sont des phrases toutes faites pour les besoins de votre cause. Enfin je vous prends pour un mois, mais tâchez de marcher droit, car je n'aime guère en général les gens qui courent les grand'routes !

Pléan, se voyant du travail pour un mois se tut et la tête en feu, lui — l'honnête garçon, le brave serviteur de la patrie, le gradé sans reproches — accepta sans mot dire toutes les observations du vieux fermier.

Peu à peu, cependant il sut se faire mieux voir par son maître. Adroit, intelligent et travailleur, il conquit même son estime, et ce fut presque avec peine que les 28 jours de son fils terminés, le vieillard congédia son domestique.

Le travail dans les fermes diminuait. Les foins, les récoltes, tout était rentré et l'automne approchait, la mauvaise saison allait venir — Pléan ne trouvant pas de travail dans le village, résolut de chercher ailleurs tout en se rapprochant de la ville où il pourrait, pour l'hiver, trouver une occupation quelconque. Il marcha pendant des journées entières, errant de ferme en ferme, de village en village, de commune en commune ; mais, hélas ! partout c'était le même refus, partout la même réponse ; par charité quelquefois on lui donnait une soupe et un coin dans une écurie pour y passer la nuit. Et le matin, dès le jour, on le mettait à la porte en le suivant des yeux avec méfiance : Car " ces chemineaux, c'est capable de tout," disait un jour une vieille femme en le voyant s'éloigner après lui avoir fait l'aumône d'une croûte de pain !

## V

Un jour cependant un peu d'espoir revint au pauvre désespéré. Dans une grande ferme non loin de la ville, on lui fit des propositions, modestes il est vrai, mais qui lui assuraient du pain pour l'hiver. De courte durée fut son espoir.

Pléan avait rencontré dans cette maison une servante qui était de son pays. Le malheureux garçon raconta à sa payse son malheur — la mort de sa mère — ses trois années de service, ses misères au sortir de la caserne, enfin l'espérance qu'il gardait de pouvoir cependant réussir à vivre d'abord ; à économiser quelques sous ensuite, puis enfin redevenir son maître et vivre sur une petite ferme.

Un amitié sincère unit bientôt les deux enfants d'un même clocher et ils se jurèrent de s'aimer.

La fille était jolie et le premier garçon de ferme lui avait déjà fait plusieurs déclarations. Voyant l'amitié qui s'établissait entre cette fille et le dernier valet de la ferme, il en conçut une violente jalousie, et résolut de faire mettre à la porte le malheureux garçon.

L'occasion bientôt s'en présenta ; le maître avait déjà été averti par son premier domestique, qui était en même temps son homme de confiance, des relations amicales qui existaient entre la servante et Pléan. Le garçon jaloux avait grossi démesurément l'histoire, et du roman honnête qui se jouait à la ferme, il avait fait une affaire à scandale.

Un jour de fête au village, pendant que tous s'amusaient bruyamment sur la place publique on envahissaient le café du bourg, Pléan, qui était libre, alla rejoindre à travers champs son amie qui était de garde ce jour-là et devait soigner les bestiaux. Les deux amis passèrent une grande partie de l'après-midi ensemble ; et, le soir venu, ils s'aiderent pour ramener aux étables le troupeau entier.

Sur la route, de nombreuses voitures passaient, bondées de paysans rentrant chez eux après une journée passée en fête.

Toutes passaient à une allure folle, car si les chevaux n'avaient pas eu double ration d'avoine, ils avaient triple coups de fouet, excités qu'étaient les voituriers par le bon cidre et le *Calvados* (\*).

(\* On appelle *Calvados* d'excellente eau-de-vie de cidre que l'on vend en Normandie et qui tire son nom du département où elle se fabrique spécialement.

Une de ces voitures semblait emportée par le vent. Pléan voulut garer son troupeau pour éviter tout accident : mais un jeune poulain, effrayé par le bruit des grelots, s'en alla gambader au milieu de la route et se fit tuer par la voiture qui versa.

## VI

L'occasion était excellente pour mettre en cause le domestique : et c'est ce qui arriva.

La maître, excité par son intendant, lui reprocha d'abord sa conduite qu'il qualifia de honteuse, puis il le traita de propre à rien, de vagabond, et finalement le mit à la porte.

Quel coup terrible pour Pléan, terrassé par le malheur. Il ne trouva rien à répondre et le lendemain il partit, laissant dans cette ferme son espoir, sa raison, sa vie !

Où sa vie : car à partir de ce jour il erra inconscient, fou, à travers la campagne, ne demandant rien à personne, fuyant les maisons, les villages, couchant dans les étables abandonnées !

Et un jour, vaincu par le mal, il s'affaissa sur la grand'route non loin de la ville où il avait servi. Des passants le relevèrent, on le conduisit au bureau de l'octroi. Là, les premiers soins lui furent donnés, il revint à lui mais ne put articuler une seule parole.

On le transporta à l'Hôpital et c'est là qu'il mourut trois jours après. Il y avait quatre mois que Pléan était sorti de la caserne !

*Henry Guesli*

## LE LILAS DE L'ORPHELIN

Au couchant on aurait dit de grandes vagues de feu se roulant sur l'azur, colorant les champs de leurs reflets pourpres et baignant les grands arbres de leur lumière brillante.

Par les fenêtres de la petite église, les derniers rayons du soleil semaient leur poussière d'or sur les colonnes, les autels et les statues. Tout était paix, silence dans le Lieu-Saint, la lampe du sanctuaire continuait sa douce prière, et les roses exhalaient leur suave parfum au pieds de Marie.

Devant la statue du Sacré-Cœur, un jeune enfant de cinq ans était agenouillé, priant avec ferveur et tenant ses grands yeux noirs levés vers le ciel. Ses mains jointes tenaient une branche de lilas blanc, dont les fleurs délicates semblaient frémir sous le souffle d'une légère brise. Longtemps il pria ; si longtemps que déjà l'obscurité envahissait la maison de Dieu, quand il se leva, et que saisissant pour appui, le bois bruni sur lequel reposait la statue, il déposa sa branche de lilas dans la main du Sacré-Cœur, puis s'enfuit vivement.

Caché derrière un pilier, le curé avait vu l'action du petit orphelin, et tout ému de la foi naïve de Roger il se surprit à pleurer d'attendrissement.

A son tour il s'avança vers l'autel, et près de Dieu



PASSE-TEMPS DOMESTIQUE



PETIT MALADE

## SCÈNES D'INTÉRIEUR

épancha son cœur d'apôtre. Les anges du sanctuaire, toujours dans leurs mains pures, recueillent la prière fervente ; à ce contact céleste, de belles roses ouvrent leurs pétales et s'effeuillent dans la prison de Jésus-Hostie.

Oh ! que ces moments de sainte solitude avec le plus auguste des rois, relèvent et raniment ceux qui, lassés de l'orage du monde, viennent demander à Jésus, une goutte du miel suave qui guérit toutes les blessures et efface tous les soucis !

Le prêtre quitta la petite église en même temps que le sacristain, tourna la clef dans la serrure de la lourde porte, et lentement regagna le presbytère.

Quelques jours se passèrent, et le lilas gardait toujours sa fraîcheur. Sa grappe blanche s'inclinait doucement sur la poitrine du Sauveur ; elle touchait son cœur et semblait se nourrir du sang divin. Quelques semaines plus tard, la fleur commença à se flétrir, mais les feuilles restaient toujours vertes dans la main miraculeuse qui les tenait.

Un jour en passant, le vieux prêtre voulut enlever

cette branche déflorée dont les frais rameaux enguirlandait la statue... Mais, ô miracle !! le lilas était enraciné entre les doigts du Sacré-Cœur !

A genoux, ne pouvant retenir ses sanglots, le vieux curé bénissait le ciel d'un tel prodige, et dans sa prière murmurait le nom de Roger.

Depuis lors, le lilas du petit orphelin garde toujours sa place privilégiée près du cœur de Jésus ; et tous les ans à la même époque, Roger, qui est aujourd'hui ministre du Seigneur, vient cueillir la blanche fleur qu'une rosée miraculeuse fait éclore.

HAUDE.

## L'ORIGINE DU TABAC

LÉGENDE ARABE

Le Prophète, s'en allant un jour se promener dans la campagne, trouva un serpent engourdi par le froid. Rempli de pitié, il le ramassa et le réchauffa.

Le serpent ayant repris l'usage de ses sens, dit à son sauveur :

—Divin Prophète, sais-tu que je vais te mordre ?

—Et pourquoi ? demanda Mahomet.

—Parce que ta race poursuit ma race et cherche à l'anéantir.

—Mais toi et les tiens, ne faites-vous pas journellement la guerre aux miens ? reprit le Prophète. Comment peux-tu m'être si peu reconnaissant de t'avoir sauvé la vie ?

—Il n'y a pas de reconnaissance au monde, répondit le serpent, et si je t'épargnais, toi ou l'un de tes semblables me tueriez. Par Allah ! je te mordrai.

—Puisque tu as juré par Allah, je ne veux pas être l'occasion d'un parjure.

Et Mahomet tendit sa main au serpent. Le serpent la mordit. Mais le Prophète suçait la morsure et rejeta le venin à terre. Et à cette même place où la salive du Prophète était tombée, s'éleva une plante qui réunit en elle le venin du serpent et la miséricorde du Prophète. Les hommes ont nommé cette plante, tabac.

## LES LARMES D'UNE MÈRE

*Dans ses langes blancs fraîchement cousus  
La Vierge berçait son Enfant Jésus.  
Lui, gazouillait comme un nid de mésanges.  
Elle le berçait et chantait tout bas  
Ce que nous chantons à nos petits anges...  
Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.*

*—Doux Jésus, lui dit la mère en tremblant,  
Dormez, mon agneau, mon bel agneau blanc ;  
Dormez, il est tard, la lampe est éteinte.  
Votre front est rouge et vos membres las.  
Dormez, mon amour, et dormez sans crainte.  
Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.*

*—Si quelques instants vous vous endormiez,  
Les songes viendraient en vol de rumeurs,  
Et feraient leurs nids sur vos deux paupières.  
Ils viendront ; dormez, doux Jésus. Hélas !  
Inutiles chants et vaines prières :  
Le petit Jésus ne s'endormait pas.*

*Et Marie alors, le regard voilé,  
Pencha sur son fils son front désolé :  
—Vous ne dormez pas, votre mère pleure,  
Votre mère pleure, ô mon bel ami !...  
Des larmes coulaient de ses yeux : sur l'heure  
Le petit Jésus s'était endormi.*

ALPHONSE DAUDET.

## ROME

Voici écoulée la vingt-huitième année depuis l'envahissement sacrilège des Etats de l'Eglise par les troupes du Galant-Homme, le traître à la France, sa bienfaitrice.

Il y a vingt-huit ans que, sur les décombres des murs de la Ville-Eternelle, nous avons dû rendre les armes à un ennemi trente fois supérieur : non point que nous fussions vaincus ; mais le doux Pontife qu'invoque le monde entier ne voulait qu'une simple protestation — et, je vous le jure, nous avons tâché de la faire en belle et bonne besogne !

Il y a vingt-huit ans, le malheureux mais chrétien monarque portant la couronne de saint Etienne, le descendant du duc Rodolphe de Habsbourg à qui le moine prédit l'empire et la conservation du sceptre dans sa famille tant que celle-ci serait fidèle à Dieu et à l'Eglise ; il y a vingt-huit ans, dis-je, le bon François-Joseph I, en une mémorable séance du conseil de ses ministres, voulut prendre les armes pour voler au secours du Roi-Pontife.

Aux observations respectueuses de son chef de cabinet, l'empereur répondit par un discours pathétique où il mit son âme avec son cœur, au point qu'il arracha des larmes à ces hommes insensibles... La conclusion resta la même : les raisons d'Etat, les dispositions hostiles de Bismarck, la trahison de Napoléon III, l'incertitude sur la pensée des autres nations, la crainte d'une conflagration générale, interdisaient à l'Autriche de prendre fait et cause pour la justice, pour le droit.

Et François-Joseph éperdu, quitta brusquement le conseil pour aller s'enfermer dans ses appartements !

Seul au milieu des trônes écroulés ou sur le point de se briser, il ose se montrer catholique convaincu : jamais, l'usurpateur n'a eu, n'aura sa visite à Rome.

Tant de vertu, tant de noble courage parmi les lâchetés, les défections des gouvernements, devaient être récompensés : le plus grand Pape depuis saint Pierre, le doux Pontife de l'Immaculée, n'avait-il pas été récompensé, LUI ?

*Cruz de Cruze !* Il eut pour gloire la douleur, pour couronne l'outrage de ses propres enfants les catholiques du monde entier ; sa vie entière, sur le trône le plus auguste de la terre, fut l'extrait, la quintessence de la souffrance : *Cruz de Cruze !*

De ce genre fut la récompense du bon empereur d'Autriche.

Tout ce que peut souffrir un Roi, un Epoux, un Père — il l'a souffert. Bismarck, le génie du malheur pour l'Europe, anéantit, en 1866, la cavalerie autrichienne, la plus belle du monde, et mit à néant l'infanterie ; puis, suprême humiliation, il força l'Autriche de suivre sa fortune de bandit.

Ce fut la récompense de la piété du monarque autrichien.

Uni, par amour, à une princesse dont les ancêtres et les contemporains comptaient des fous, il vit, lui, l'époux modèle, sa femme se livrer à toutes sortes d'extravagances. J'ai vu, non loin de Vienne, en amont du beau Danube, une montagne abrupte, presque impossible à gravir. Je me suis arrêté, au sommet, devant une inscription en allemand : "L'impératrice Elisabeth a gravi cette montagne, s'est reposée ici le... 186..." (je ne me rappelle pas la date, que j'ai inscrite en quelque carnet).

Malgré ses excentricités, l'impératrice était bonne, charitable : un de ces infâmes traîtres, comme on en rencontre dans presque tout ce qui est Italien, vient de poignarder cette femme inoffensive !

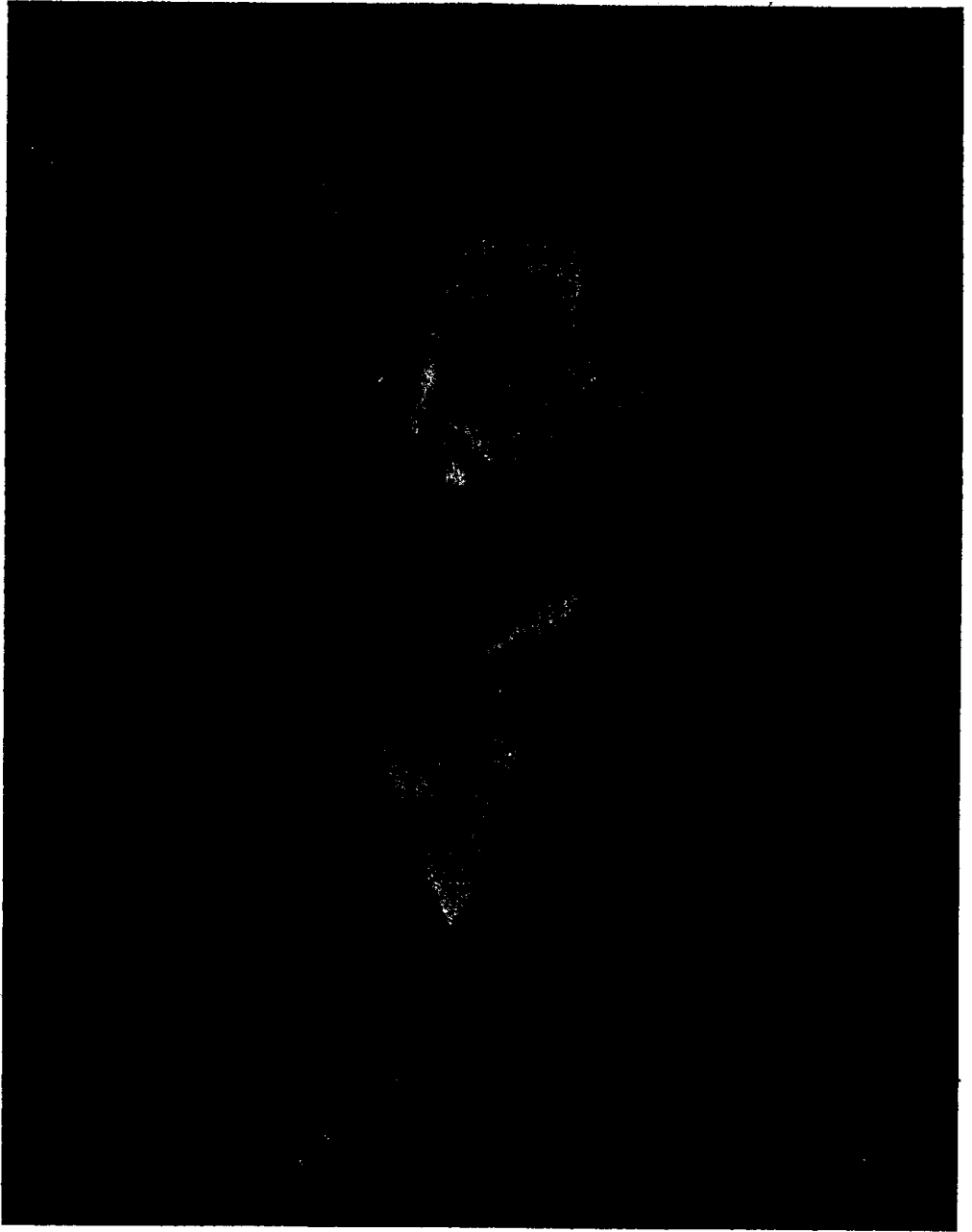
Pourquoi ? Nul ne peut le dire : l'anarchisme, le nihilisme et tout ce que l'on voudra, n'ont jamais été la plus stupide des lâchetés : il faut être Italien, en effet, pour frapper une femme !

Voilà la récompense de l'époux chrétien.

Un drame horrible, dont on n'ose parler dans les cours d'Europe, se déroulait en 1889 dans une forêt domaniale : le fils de François-Joseph, son successeur au trône, celui sur qui reposaient les espérances du peuple, était tué... Ce drame intime demeura mystérieux, l'empereur ayant défendu de faire enquête, de répéter quoi que ce fût rapporté par les jeunes seigneurs peut-être au courant de l'affaire.

Ce fut la récompense du père chrétien.

J'entends ce que l'on me dit : il paye pour les fautes de ses prédécesseurs, entre autres le fameux Joseph II. Je le veux bien.



M. CHEVRÉ, SCULPTEUR DU MONUMENT CHAMPLAIN

Dans ce cas, pour lequel de ses prédécesseurs payait le doux, l'immortel Pie IX ?

Pourquoi faut-il que ces deux monarques épuisent jusqu'à la lie le calice le plus amer qui ait été versé jusqu'ici, pourquoi Dieu semble-t-il les abandonner ? Je parle de Léon XIII, en disant Pie IX, puisqu'il s'agit du Pape.

Il y a trente-huit ans que la société est complètement désorganisée en Europe ; il y a vingt-huit ans que les revers succèdent aux revers ; les nations catholiques semblent verrouillées, pourries ; ceux qui devraient défendre l'Eglise l'attaquent dans sa hiérarchie, dans ses dogmes, travestissent les enseignements pontificaux, surprennent la bonne foi des leurs par de captieux raisonnements.

Et Dieu livre à elles-mêmes ces nations prétendument catholiques : vous les voyez se fondre, se désagréger autour de vous comme neige au soleil !

Pie IX l'avait dit ; Léon XIII le répète depuis vingt ans ; personne ne les croit — que les peuples chrétiens périssent donc !

C'est ce qui découle fatalement du 20 septembre 1870.

FERMIN PICARD.

## LE MONUMENT CHAMPLAIN

(Voir gravure)

M. Chevré est un sculpteur français de grande valeur : aussi a-t-il été choisi pour exécuter la statue de Champlain destinée à la ville de Québec.

Cette statue est vraiment superbe : sa facture nous

rappelle celle de M. de Maisonneuve, sur la Place d'Armes à Montréal. Le dessin de celle-ci est tout aussi nerveux, aussi fouillé, aussi étudié que l'est celui de la statue de Champlain.

C'est mercredi, le 21 septembre, qu'a eu lieu le dévoilement de la statue du fondateur de Québec.

Le gouverneur-général lui-même, lord Aberdeen, avait bien voulu promettre de présider la cérémonie.

Voilà une fort belle chose faite ; les peuples, ordinairement, oublient si vite ceux à qui ils doivent tout ! Il est vrai, par contre, qu'ils dressent avec une étonnante facilité des statues, des monuments à des traîtres, à des comédiens (nous voulons dire des hypocrites), à des parvenus ; heureux encore s'ils n'en élèvent pas au vice, au crime !

C'était un devoir de reconnaissance pour Québec que d'honorer Champlain : Montréal s'était souvenue de Maisonneuve.

Nous pouvons dire que Québec a lieu d'être fière de ce qu'elle a fait. Le monument de Champlain est vraiment un monument : il fait honneur à l'artiste qui l'a conçu, aux personnes ou aux gouvernants qui l'ont fait faire.

Notre sculpteur canadien, M. P. Hébert, n'eût-il pas pu être chargé de ce travail ?

Ce n'est point un reproche que nous faisons : nous voulons seulement faire remarquer qu'il n'est point nécessaire d'aller au loin chercher ce que l'on possède chez soi, surtout que le talent de notre sculpteur canadien est connu et même hautement apprécié à l'étranger.

### APRÈS CINQ MOIS D'ABSENCE

C'est au sein de sa famille que Germaine passe ses jours depuis sa sortie du couvent. Elle est à l'âge où l'avenir offre de riantes situations, où le cœur est sensible aux épanchements et songe parfois à nouer des relations avec un ami fidèle.

Un jeune homme charmant ne tarda guère à se présenter : doué d'excellentes qualités physiques et intellectuelles, Fernand (c'était son nom) sut conquérir l'estime de Germaine qui, fière de rompre délicieusement avec la monotonie de la vie quotidienne, s'abandonna de tout cœur à la riante rêverie de l'amour.

De son côté, si absorbé qu'il fût par le travail, si accaparé qu'il fût par ses amis, quand il avait un moment de liberté, Fernand ne refusait pas de suivre pas à pas la métamorphose qui s'opérait chez la jeune fille. Tant que Germaine était restée à l'état de chrysalide, Fernand l'avait aimée comme un père : mais dès qu'il crût reconnaître chez elle cette vague mélancolie qui rend un cœur victime d'un amour discret, il se sentit tressaillir ; et obéissant à cette impulsion du cœur, dans une ivresse inexprimable : " Je vous aime," dit-il.

Pour toute réponse, elle lui montra ses yeux mouillés de larmes, ce fut un silence éloquent dans un moment solennel.

Dès lors, elle ne vivait que pour Fernand : appuyée sur l'espoir que ce cœur lui resterait fidèle, elle passait des jours pleins d'extase sublime.

Germaine était de celles qui n'aiment qu'une fois, tandis que Fernand se laissait émotionner plus facilement. Et comme tout a une fin, malheureusement pour Germaine, il fit la rencontre d'une brunette ardente et coquette dont le cœur bavard entraîna son cœur infidèle ; il passait tous ses soirs auprès d'elle, découvrant sur ses traits des trésors de charmes. Il voulait la contempler sans l'affectionner. " Admirer n'est pas aimer " se disait-il ! mais insensiblement l'amour se glissa dans son cœur devenu papillon, et il se mit à l'aimer d'un amour aveugle. Cinq mois s'écoulèrent sans que Germaine racontrât Fernand ; mais quand elle le revit, il n'était plus le même : son regard était froid, son sourire n'était plus celui d'hier, il était insensible aux accents de Germaine.

Pauvre Germaine ! elle devina tout... elle contreignit à deux mains son cœur endolori comme pour en comprimer les battements, bien qu'il saignât à l'idée d'une rupture, elle sût se contenir et présenter un visage impassible aux regards qui se fixaient sur elle.

Elle avait une rivale, elle en était sûre, mais Germaine n'était pas de celles qu'une telle découverte effraie et désarme : plus le péril était grand, plus elle sentait le besoin de le conjurer. Son âme se raccrochait à tout rameau d'esérance : cependant ses yeux exprimaient plutôt la tristesse que la joie.

Fernand le reconnût ; il voulut s'assurer s'il était resté dans son souvenir : " M'aimez-vous encore ? " lui dit-il...

Cette question arracha à Germaine un aveu brûlant à travers des sanglots amers... " Ah ! vous ne vous imaginez pas, lui dit-elle, avoir si bien rempli ma vie ; vous croyez m'avoir inspiré un de ces amours passagers dont on change si facilement ; vous le dirai-je ?... je n'ai vécu que de votre souvenir, et j'ai failli mourir le jour où vous m'avez laissée. Eh bien ! c'est la vérité, Fernand, réjouissez-vous, je vous ai ouvert mon âme entière, torturez-moi : déchirez-moi le cœur ; repoussez-moi encore, toujours, mais je vous aime et n'aimerai jamais que vous.

Fernand resta interdit devant la passion qu'il venait de raviver.

Ce n'était pas précisément un sentiment de vain amour-propre qu'il avait poussé à agir ainsi ; mais tout en regrettant d'avoir éveillé une tristesse dans le cœur de Germaine, il éprouvait une secrète satisfaction de penser qu'elle lui était restée fidèle. " Que voulez-vous ? les hommes sont ainsi bâtis qu'ils veulent acquérir à tout prix la certitude d'être aimés, sauf à reculer devant la situation qu'ils ont fait naître."

Fernand se laissa t-il toucher par les larmes de Germaine ?... Elle l'ignore encore... et depuis ce temps elle est restée rêveuse et pensive espérant remuer la pitié de ce cœur partagé qui ne sait trop où se fixer et dont elle s'est fait une idole.

ENÉRI.

L'honneur est une religion que tout le monde croit pratiquer, parce que chacun la pratique à sa manière ; en réalité, c'est le culte de soi.

### LES NOISETTES

*Un jeune enfant voit des noisettes*

*Dans un vase étroit ;*

*Il y plonge la main et croit*

*Qu'il en va remplir ses pochettes.*

*Il en saisit autant qu'il peut ;*

*Mais, par malheur, sa main trop pleine,*

*Au passage s'arrête, et, de là, grande peine !*

*Ne pouvant avoir ce qu'il veut,*

*L'enfant frappe du pied ; il crie et se déchaine*

*Contre ce vase étroit, sujet de ses douleurs*

*Et de ses pleurs.*

*Pourquoi n'en pas laisser la moitié ? dit la mère,*

*Et dans ta main dès lors, il en pourrait rester.*

*Qui trop veut embrasser, n'étreint qu'une chimère.*

*Moderer ses desirs, de peu se contenter,*

*Est le plus sûr moyen d'être heureux sur la terre.*

LOUISE HAMEAU.

### BEAUTÉ CANADIENNE

(Voir gravure)

Nous donnons le portrait d'une demoiselle de Toronto, à laquelle on attribue le monopole de la beauté au Canada. Nous espérons bien que nos familles canadiennes-françaises ne laisseront pas s'accréditer cette idée. Plus d'une jeune personne de la province pourrait se ... mesurer avec Mlle Stewart.

### CONTES RUSSES

Notre aimable correspondant, M. Béniakoff, littérateur russe, a bien voulu nous remettre un joli conte russe : nous le publions, ce conte, dans notre prochain numéro, et espérons qu'il sera accueilli de nos lecteurs avec la même faveur que l'*Histoire de ma vie*, du même écrivain.



UNE BEAUTÉ CANADIENNE.—MLLE STEWART, DE TORONTO







JESUS AU TEMPLE

## NOS ARCHIVES PAROISSIALES

Dans les archives de la paroisse de La Visitation de l'Île Dupas, qui datent du 21 janvier 1704, il n'y a qu'une dizaine de feuilles volantes, où sont consignés les actes de baptêmes, de mariages et de sépultures depuis l'établissement de la paroisse jusqu'à 1727.

Que sont devenus les registres qui manquent ?

Dans les premières années, les missionnaires n'écrivaient leurs actes que sur des feuilles non reliées, et on conçoit que la conservation de tels documents fût difficile. De plus, pendant que cette paroisse était desservie par le curé de Sorel, avant 1831, le presbytère de l'Île Dupas était occupé par des personnes qui, ne connaissant pas la valeur de ces vieux papiers jaunés par le temps, les employaient à différents usages : c'étaient, je suppose, des gens propres ; et comme ils manquaient de tapisserie, il se servaient du papier qu'ils avaient en abondance sous la main ; aussi M. Marcotte, en arrivant à l'Île Dupas, dans l'automne de 1831, trouva-t-il toutes les armoires *emmurillées* de son presbytère

tapissées de feuilles de registres ; c'était un livre tout ouvert, mais malheureusement, les armoires ne pouvaient durer toujours ; elle disparurent bientôt dans la construction d'un nouveau presbytère — car elles eussent été des tablettes embarrassantes à conserver, — et comme l'ouvrage avait été fait en conscience, le papier, qui adhérait parfaitement au bois, dut être sacrifié.

M. Marcotte en recueillit toutefois un acte de baptême fait en 164. et signé par le P. Jogues. Malheureusement cet acte si précieux se trouve aujourd'hui perdu ; M. Marcotte l'avait prêté à M. Paquin, curé de Saint-Eustache, qui travaillait alors à des mémoires sur l'histoire ecclésiastique du Canada, et la mort de M. Paquin, arrivée quelque temps après, ne permit pas à M. Marcotte de recouvrer ce document, qui était, selon lui, comme la relique d'un martyr.

L'ABBÉ VINCENT PLINGUET.

Si la mode consistait à ne pas s'embrasser, combien peu de filles consentiraient à le suivre ?

## " LE NATIONAL "

(Voir gravure)

LE MONDE ILLUSTRÉ, qui s'intéresse à toutes nos institutions canadiennes, est heureux de présenter aujourd'hui à ses abonnés une gravure de nos joueurs de " La Crosse." C'est le " Benjamin," comme le dit le correspondant de *La Minerve*, c'est le plus jeune des clubs de la ligue senior, et cependant moralement, il est aujourd'hui le champion de cette ligue. Ses aînés ont dû s'incliner devant la souplesse et la sûreté de son jeu.

Rien de plus beau, en effet, rien de plus excitant que de les voir disputer la balle à leurs adversaires. Le spectateur passe alors quelques minutes de jouissance suprême, pendant lesquelles il oublie tout ; il respire à peine dans la crainte que ses yeux ne perdent la balle dans les passes qui se font avec la rapidité de l'éclair ; Le " Shamrock " et le " Capital " peuvent plus que tout autre vous dire ce qu'ils en pensent.

Un autre mérite appartient à ces jeunes joueurs,



Rochon Brophy, capt. P. Foley J. McKeown J. Martineau W. Murphy Fred. Quinn J. Kavanagh P. Brennan E. Trudeau A. Meunier J. Lamarche, prés.  
C. Marcelin A. Valois D. Brown W. Wells  
W. Caldwell J. White J. Valois E. Blanchard (2e 12) (Photo. Laprés & Lavergne, 360, rue St-Denis)

## LE CLUB DE LA CROSSE " LE NATIONAL, " ET QUELQUES-UNS DES DIRECTEURS

c'est celui d'avoir électrisé la masse de nos sports et d'avoir ainsi relevé notre jeu national qui, hélas, s'en allait à sa ruine.

Messieurs du " National," laissez un amateur vous dire au nom des autres que vous avez réussi à nous faire passer une agréable saison, merci. Continuez dans la voie où vous vous êtes engagés, et revenez-nous l'an prochain, car soyez-en sûrs, vous aurez encore notre appui.

Quand au second douze, qu'il ne se décourage pas, car il y a en lui " l'étoffe," comme on dit, d'un bon club destiné, lui aussi, à devenir champion.

UN AMATEUR.

## UN PRÊTRE ET SON INSULTEUR

Un ivrogne qui traversait un pont, chancelant sur ses jambes avinées, heurta un prêtre qui se croisait avec lui.

Le digne homme eut la bonhomie de retenir l'ivrogne au moment où il allait tomber. Mais le paysan, furieux de ce qu'il prenait pour une insulte, l'ac-

cable d'injures grossières dont la violence et l'énergie s'accrurent de l'impassible sérénité du prêtre.

— Vous voilà bien, vous autres ! s'écria le paysan de plus en plus exalté ; vous êtes bons pour dire la messe ; mais quand il s'agit de tenir tête à un homme vous ne bougez pas !... Je parie qu'on vous donnerait un soufflet que vous ne diriez rien.

Témoin de cette colère bestiale, le brave curé souriait de pitié.

Le paysan exaspéré leva la main et la laissa retomber sur le visage du prêtre.

C'était un ancien soldat, vert et robuste encore, que la perte successive de tous les êtres chers à son cœur avait fait renoncer aux joies désormais éteintes de la vie mondaine. Il pâlit affreusement, un instant ses sourcils se froncèrent, mais le sourire de la résignation reparut bientôt sur ses lèvres.

— Lâche ! hurlait le paysan au comble de la rage. Rien ne saurait t'émouvoir, n'est-ce pas ? Répondras-tu ? Faudrait-il que je recommence ?

Insensible à ses outrages, et calme en apparence, le prêtre souriait toujours.

— C'est trop fort ! rugit l'ivrogne dont la brutalité ne connaissait plus de bornes.

Une seconde fois sa main fouetta la face du ministre de la paix.

Cette fois la scène changea d'aspect.

— Jésus-Christ, dit le prêtre en serrant le paysan dans une étreinte de fer, nous a ordonné, quand nous recevrons un soufflet sur la joue gauche de tendre la droite. Je l'ai tendue. Mais il ne nous a pas dit ce que nous devons faire ensuite...

A ces mots, il saisit l'ivrogne avec une vigueur sans pareille, et, l'élevant d'un bras nerveux au-dessus du parapet, il le laissa tomber dans la rivière.

Le paysan ne savait pas nager. Déjà il avait mêlé quelques gorgées d'eau aux innombrables verres de vin qu'il avait ingurgités, quand le prêtre, jugeant la leçon suffisante se précipita du haut du pont et le ramena sur la rive.

Le prêtre avait obéi à l'Évangile, le soldat s'était vengé, la charité avait fait le reste.

A. E. D.

## BIBLIOGRAPHIE

“ LES DEUX ABBÉS DE FÉNELON, ” PAR L'ABBÉ VERREAU

“ En 1863, *La Correspondance Littéraire*, de Paris, s'appuyant sur un passage du cardinal Beausset et sur une lettre de Louis XIV, affirmait que Fénelon, avant de travailler à l'éducation du duc de Bourgogne, s'était consacré aux missions du Canada ; mais qu'il s'y était rendu coupable d'une faute sur laquelle elle demandait à être édifiée, parce que les documents où elle puisait ne donnaient pas assez de détails.”

Telle est la grave erreur historique que notre infatigable chercheur, M. l'abbé H.-A. Verreau, de l'École Normale de Montréal, détruit de fond en comble en se basant sur l'authenticité de pièces irréfutables et sur l'impossibilité logique de l'assertion contraire.

En 1667, le 21 juin, ce ne fut pas le futur archevêque de Cambrai (né en 1651), mais bien François de Fénelon (né en 1641), son frère consanguin, plus âgé que lui de dix ans, qui débarqua à Québec, pour y être fait prêtre, l'année suivante.

L'auteur, dans ces quatre-vingt et quelques pages, nous montre ce nouveau missionnaire généreux et dévoué au milieu des peuplades iroquoises à évangéliser, nous raconte ses relations amicales avec le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France et nous détaille les moindres faits du fameux différend qui survint entre ce dernier et l'abbé de Fénelon à l'occasion des difficultés et de l'emprisonnement du gouverneur de Montréal, M. Perrot.

Avant de se prononcer sur les événements qui mirent aux prises ces deux anciens amis, que chacun lise attentivement l'exposé impartial et documenté qui nous en est fait.

Ce septième fascicule de la *Bibliothèque Canadienne* comprend comme appendice une notice biographique de la famille Salignac-Fénelon et le contrat de concession des îles Courcelles, près de l'île de Montréal, à l'abbé de Fénelon par le comte de Frontenac, pour y fonder un établissement destiné à l'éducation des jeunes sauvages suivant les mœurs et coutumes françaises.

On peut se procurer cette précieuse petite gerbe historique, en s'adressant à l'éditeur M. Pierre-Georges Roy, 9, rue Wolfe, Lévis. Prix : 15 cents.

MATHIEU-A. BERNARD.

Nous recevons, du ministère de la Colonisation et des Mines, une petite brochure qui nous semble bien écrite (nous n'avons pu en lire que quelques lignes), et ayant trait à “ l'or dans la province de Québec. ” Ce livre est fait par M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement.

On sait positivement, dans le monde du travail et de l'étude, que notre superbe province renferme tous les métaux à profusion, et qu'il n'est pas du tout nécessaire d'aller au Klondyke pour trouver de l'or en barre.

Le gouvernement de Québec a bien fait de publier la brochure dont nous parlons : elle nous semble contenir bien des indications utiles à tous nos compatriotes canadiens-français, et convaincantes pour appeler les capitaux français en notre pays.

## DEUX MOTS DU DOCTEUR

LES ENFANTS A GROS VENTRE

Il y a des bambins qui ont l'air de se bien porter ; leur figure est jouffle, leurs membres sont potelés ; leur appétit est excellent ; mais ils ont le ventre gros et tendu comme un tambour. Examinez-les de plus près et vous verrez que leurs chairs sont un peu molles ; souvent ils sont constipés. Ces enfants-là sont des enfants qui mangent trop ou mal. Qu'entend-on par manger mal ? — Manger mal, c'est prendre une nourriture qui ne convient pas à l'âge de l'enfant.

Trop souvent les parents sont fiers de montrer de jeunes rejetons qui “ mangent comme père et mère ”. “ Que mange votre gamine ? ” — “ Eh ! ce que nous

mangeons, parbleu. Depuis l'âge de six mois, elle mange à table. C'est une gaillarde, notre fille ! ” Si c'est un garçon, mettez au masculin ce que j'ai mis au féminin, je vous laisse ce soin, mais la phrase est la même. — Eh ! bien, vous vous trompez, bonnes gens ! Les enfants doivent avoir leur cuisine à part à six mois, à un an, à deux ans et même à trois ans. Ah ! vous croyez que les choux, les navets et les biftecks conviennent à tous les estomacs. Grossière erreur ! Vos enfants ont l'air superbe, dites-vous ; mais regardez donc leur ventre tendu, ballonné, boursoufflé ! Continuez à les gaver et leur embonpoint trompeur va disparaître. Ce sont des omelettes soufflées que vos enfants, soufflées à coups de pommes de terre, de choux et de poireaux. Moi j'aime mieux les œufs durs ; c'est plus ferme, plus compact, plus solide. Pour faire de petits œufs durs, prenez de bon lait, de bonnes bouillies, de bonnes panades, des œufs mollets, des fruits cuits. (Ne montrez jamais à une cuisinière ma recette pour faire des œufs durs : elle dirait que je suis fou). Prenez tout cela en quantités convenables ; insistez surtout sur le lait et les bouillies ; voilà ma recette.

## LA MODE

*Toilette pour jeune femme ou dame d'âge moyen.*—La jupe est divisée en trois parties, celle du haut descendant au tiers de la hauteur et découpée en dents de feston rondes, la seconde partie la continue comme une jupe ordinaire, la troisième est un volant en forme



dont la jonction est cachée sous quatre ou cinq plis de  $\frac{1}{2}$  pouce de large.

Le foulard ou un tissu laine en soie conviendront pour cette robe dont le corsage a une berthe-revers également plissée. — (Extrait de *La Mode Pratique*).

La parole a été donnée aux hommes pour se communiquer leurs pensées : c'est aller contre l'institution de nature que de les faire servir à la duplicité et au mensonge.

## L'ART CULINAIRE

*Vinaigre de framboises.*—Mettez des framboises dans un bocal et versez du vinaigre par-dessus. Laissez infuser pendant quatre ou cinq jours. Filtrez et mettez en bouteilles. Excellente boisson en été pour se désaltérer. La proportion est de un quart à trois quarts dans un verre d'eau fraîche. Ce vinaigre écoure moins que le sirop.

*Pour clarifier une gelée de viande.*— Il faut fouetter dans une casserole trois blancs d'œufs et un peu de vinaigre. Le jus, encore tiède, sera versé peu à peu dans les blancs d'œufs et sur le feu faisant bouillir doucement en tournant toujours. On retire ensuite sur le coin du feu, on laisse reposer, et on passe à travers une serviette mouillée.

*Fromage à la crème.*— Mettre 3 pintes de beau lait dans une terrine, laisser tourner tout seul ; en 36 heures au plus, il doit être pris ; enlever la crème de dessus, fendre en quatre ce lait caillé, le mettre au bain-marie dans l'eau bouillante pendant 20 minutes, le retirer et le mettre égoutter dans un cœur en osier recouvert d'un linge. Battre la crème et la servir avec le fromage.

*Bécasses rôties.*— On ne vide pas les bécasses : on enlève les yeux, on coupe les ailerons, on les bride comme on bride un perdreau et l'on met dessus une barde de lard. La bécasse se fait cuire à la broche et se découpe membre par membre. Mettez dans la lèche-frite, pendant la cuisson, des tranches de pain grillées qui doivent recevoir ce qui tombe de l'intérieur des bécasses. Une demi-heure de cuisson suffit. Décrochez, ôtez la ficelle et servez sur des tranches de pain.

## THÉÂTRE FRANÇAIS

La comédie a son tour, au Théâtre Français, cette semaine : *Our Boarding House*. Cette pièce comique, dans laquelle Robson et Cranes ont fait leur début et acquis d'un seul coup une grande renommée, est donnée par la troupe permanente de M. Phillips.

Les deux rôles principaux sont tenus par MM. Rich et Townsend. Des variétés très attrayantes occuperont les entr'actes. Le programme de cette semaine est l'un des meilleurs qui se puissent voir.

## JEUX ET AMUSEMENTS

ENIGME

Tous les jours on ne me fait  
Que pour bientôt me refaire ;  
Et de fait, je ne puis plaire  
Qu'autant que je suis refait.

SOLUTIONS DES PROBLÈMES PARUS DANS LE NO 746

Enigme.—Nuage.

Coquilles amusantes.—No 1. Noix. Fruit ; No 2. La. Biche. Bois ; No 3. Pots. Miel ; No 4. Le. Mieux. Le. Moins.

Le papier de deuil.—Le papier de deuil n'était pas usité en France avant le règne de Louis XVI, et l'on n'en trouverait pas un seul exemple antérieur dans toute l'ancienne monarchie. Ce fut Marie-Antoinette qui introduisit cette nouveauté à l'imitation de sa mère, laquelle, depuis son veuvage, n'employait que du papier à lettre largement bordé de noir. Mais comme nos papeteries n'y étaient pas encore préparées, on eut recours, au début, à une ressource sommaire : au lieu d'employer pour cette bordure une préparation de noir analogue à l'encre de Chine, on noircit la tranche du papier, en même temps qu'on essaya de le border à la main d'un léger liséré d'encre ordinaire. De là ces lettres des premiers mois de l'avènement de Louis XVI, écrites de la Muette ou de Marly, souvent pleines de bavures noires, ou rongées et comme corrodées par l'excès de l'oxyde.

# L'ORPHELINE

PAR MME LA BARONNE DE BOUARD

Le modeste chalet occupé à Arcachon, dans la *Ville d'hiver*, par Mme Dally et sa petite fille, était, ce soir-là, plus silencieux que de coutume.

Personne, de la journée, n'avait paru dans le jardinet où fleurissaient déjà quelques violettes avec les perce-neige et les crocus hâtifs.

Les voisins qui, depuis plusieurs mois, s'étaient accoutumés à voir, agenouillées dans la petite chapelle de Notre-Dame-des-Flots, ou se promenant à l'ombre des pins et des chênes maritimes mais partout, toujours ensemble, la jeune femme pâle et triste, un peu courbée, comme si ses épaules eussent ployé sous un invisible fardeau et l'enfant brune aux longues boucles soyeuses, aux yeux noirs, à la fois doux comme du velours et ardents comme une flamme, les voisins s'étonnaient, s'inquiétaient presque de leur absence.

Ce calme morne, ce lourd silence planant sur ce chalet auquel les jalousies closes hermétiquement donnaient déjà une apparence mystérieuse, y jetaient comme un voile de désolation.

Bien que Mme Dally vécût absolument isolée, ne recherchant personne, n'acceptant ou ne faisant aucune invitation, elle était vite, par une sorte d'attraction inexplicable, devenue sympathique aussi bien aux gens du pays qu'aux étrangers occupant les villas de son voisinage.

On avait vu tout de suite que sa réserve n'était point sauvagerie, encore moins hauteur.

La jeune femme savait vivre ; les passants ou les promeneurs qu'elle avait croisés parfois dans la dune et qui avaient reçu, en échange de leur, son gracieux salut, pouvaient affirmer qu'elle appartenait au meilleur monde.

Envers les gens du peuple, elle s'était montrée bonne et affable, secourable aux malheureux qui ne sonnaient jamais en vain à la grille du petit chalet, où pourtant l'opulence ne régnait pas. Elle avait souvent soigné des matelots blessés, et consolé, avec une compatissante douceur, les femmes des pêcheurs durant l'attente angoissée des jours et même des nuits de tempête.

Il n'en avait pas fallu davantage, avec sa beauté, sa tristesse, et la gentillesse de sa fillette, pour la rendre très populaire dans ce petit monde de marins, rudes et grossiers peut-être, mais foncièrement bons.

Mme Dally n'avait pour tout personnel domestique qu'une jeune bonne de seize à dix-huit ans, prise dans le pays, qui suffisait à faire son ménage et sa très simple cuisine.

Il était évident que sa situation de fortune était des plus modestes, sinon même tout à fait précaire. Sa toilette, invariablement, se composait d'une robe noire, et, lorsqu'elle sortait, d'un grand manteau et d'une capote au long voile de crêpe. Chez la fillette, ce deuil austère s'égayait d'un ruban gris ou mauve à la ceinture ou dans les cheveux.

Si les toilettes de l'enfant étaient toujours fraîches et seyantes dans leur extrême simplicité, les élégantes arcachonnaises avaient pu constater, en revanche, que les robes de Mme Dally, lustrées et élimées, les garnitures de crêpe-fatiguées de sa pelisse et de son chapeau trahissaient un usage laborieux et prolongé.

Cependant, si fière était cette pauvreté que nul ne se fût enhardi à lui offrir quelque adoucissement.

Sans que ni la mère ni la fille eussent fait de confidences à qui que ce fût, on avait su presque tout de suite que Mme Dally était veuve d'un officier d'infanterie, mort au Tonkin, trop jeune pour avoir des droits à sa retraite, qu'elle avait vécu depuis ce malheur, à Paris de même qu'à Arcachon, seule avec sa petite Florence, et enfin qu'elle était venue essayer de ranimer aux senteurs balsamiques des pins, à l'air à la fois tiède et vif de la mer, une santé que minaient de concert une langueur et un chagrin incurables.

On ne lui connaissait aucun parent.

Mme Dally et l'enfant habitaient Arcachon depuis les premiers mois de l'automne et l'on touchait aux derniers jours de février. Même en cette coquette *Ville d'hiver*, frileusement blottie au revers des hautes dunes, à l'abri des grands pins serrés comme une forêt qui la défendaient des brises marines, un vent âpre soufflait et le soleil n'apparaissait un instant que pour se dérober aussitôt derrière de gros nuages chargés de pluie ou de grésil.

Ces froides giboulées, sans doute, retenaient prisonnières la jeune

femme débile et l'enfant plus robuste, mais qui lui tenait fidèle compagnie.

La petite bonne, qui sortait en courant du chalet, se heurta presque à une dame aux cheveux gris qui, un livre à la main, revenait du salut et cherchait en passant, d'un air surpris, quasi inquiet, à apercevoir dans le jardin enclos de grilles une silhouette familière qui, ce soir-là n'apparaissait pas.

— On ne voit pas la jolie brunette aujourd'hui, dit-elle à la jeune fille qui balbutiait précipitamment une excuse. Serait-elle souffrante ?

La domestique tourna vers la vieille dame un visage bouleversé.

— Ah ! grand Dieu ! vous ne savez donc pas ? C'est vrai, personne ne sait. C'est madame qui agonise.

— Que me dites-vous ?

— Elle s'est trouvée mal ce matin en sortant de la messe. Elle est si faible, pauvre dame, que ça lui arrivait souvent et j'avais un peu l'habitude, mam'zelle Florence aussi, chère petite, de la soigner. Mais ce matin, ni l'éther, ni le vinaigre, ni l'eau des Carmes ne pouvaient la faire revenir. Alors j'ai eu peur, j'ai couru chercher le médecin. Il secouait la tête : " Ça devait arriver... Je m'y attendais ! " marmottait-il tout bas. Il m'a aidée à mettre madame sur son lit... Et maintenant... Seigneur ! je me suis peut-être trop arrêtée. Je courrais presser monsieur le curé qu'elle attend.

La petite bonne repartit à toutes jambes, sans écouter la vieille dame qui lui demandait d'une voix toute tremblante :

— Y a-t-il quelqu'un ?...

N'y avait-il auprès de cette mourante qu'une pauvre enfant de neuf ans, sans secours, et sans doute affolée par le terrible spectacle de la mort qui approchait ?

Entrer sans avoir été appelée chez Mme Dally qu'elle ne connaissait que de vue, qui ignorait jusqu'à son nom sans doute, et qui avait toujours écarté de son intérieur les visiteurs avec un soin jaloux, n'était-ce pas bien osé ?...

Mais l'un autre côté, si le docteur qu'elle savait indifférent et bourru n'avait mis personne auprès de la mourante, se fiant pour la garder à la bonne et à l'enfant seules, un tel abandon, aux approches de l'heure suprême, ne constituait-il pas une de ces circonstances devant lesquelles les convenances mondaines ne comptent plus pour rien ?

Cette jeune femme semblait aimer et rechercher la solitude ; mais, à cette heure d'agonie, peut-être lui était-elle cruellement lourde. Et puis, il y avait l'enfant, la pauvre petite enfant...

La vieille dame se décida soudain. Elle n'eut qu'à pousser la grille en fer que la bonne, dans sa précipitation, avait laissée entrebâillée et pénétra dans le jardin qu'embaumaient les violettes d'hiver.

La porte du vestibule était ouverte ; elle la franchit ; les deux premières pièces qu'elle entrevit, une salle à manger, un petit salon dont l'ameublement plus que simple trahissait la gêne, presque la détresse, étaient désertes ; le ménage n'avait point été fait ; les meubles restaient en désordre, et l'on voyait que, dans la salle à manger, nul repas de ce jour n'avait encore été pris... L'enfant et la domestique avaient probablement oublié de manger.—Elle monta, en se pressant un peu, l'escalier.

Derrière une porte, vers le fond du corridor, on entendait l'insaisissable bruit d'une voix assourdie dont le timbre monotone semblait indiquer la récitation d'une prière.

La vieille dame l'entr'ouvrit d'une main discrète, et, sans frapper, étouffant même son pas, elle pénétra dans une chambre où régnait un demi-jour discret.

Elle respira.

La petite Dally n'était pas seule auprès du lit de sa mère. Assise dans un grand fauteuil en face de la malade, une religieuse de Bon-Secours tenait l'enfant sur ses genoux, et récitait, avec elle, à demi-voix, les *ave* d'un rosaire.

La mourante les suivait du regard et, sans paroles, ses lèvres remuaient faiblement. Ceux qui voyaient parfois la jeune femme alors que, debout encore, elle marchait lentement, courbée et si blanche sous ses longs voiles de veuve, s'étaient dit bien souvent qu'il était impossible que jamais elle s'amaigrît et pâlit davantage... Pourtant ce phénomène s'était accompli et la vieille dame tressaillit douloureusement. Elle eut peine à reconnaître Mme Dally, qui n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Le fin et blanc visage s'était étrangement décomposé, comme creusé ; les ailes du nez se pinçaient, émanciant encore le relief des traits ; les lèvres n'étaient pas décolorées, mais bleuies, et les paupières alourdies s'estompaient d'une sombre teinte de bistre.

Les mains jointes sur le drap blanc avaient pris une transparence et des tons de cire.

Après avoir constaté que Mme Dally et la petite Florence n'étaient point seules, la visiteuse eut soudain la pensée que sa présence, en ce cas, devenait insolite, peut-être indiscreète, et elle fit un mouvement de recul.

Mais la religieuse l'avait aperçue. Elle se leva vivement et courut à elle avec une exclamation presque joyeuse.

—Mme Guéthary ! Comment se fait-il que vous veniez juste en ce moment ? C'est donc le bon Dieu qui vous envoie toujours là où il y a du bien à faire, une consolation ou un secours à apporter.

La vieille dame serra la main de la sainte fille d'un geste expressif.

—J'ai bien peur d'être importune, murmura-t-elle, en se tournant vers l'agonisante dont le regard inquiet venait de se lever sur elle.

—Non, non ; je parlais de vous, tout à l'heure, à Mme Dally qui se tourmentait au sujet de sa petite Florence. . . . je lui disais. . . .

Elle s'interrompit, et entraînant Mme Guéthary vers le lit, elle la nomma doucement à la jeune femme dont le visage s'anima d'une fugitive lueur.

La main de la malade se souleva avec effort, comme pour attirer la visiteuse. Celle-ci se pencha sur le lit.

—Pardonnez-moi, Madame, dit-elle très émue, si ma démarche vous semble indiscrette. Mais on m'a dit que vous vous trouviez plus souffrante. . . . Votre charmante fillette a éveillé en moi depuis longtemps une affectueuse sympathie, et la pensée qu'elle pouvait être embarrassée. . . . ou. . . . effrayée, inquiète, seule avec la domestique, m'a rendue audacieuse.

Mme Dally sourit tristement et deux larmes, deux grosses larmes silencieuses, navrantes dans leur muette éloquence, roulèrent le long de ses joues creusées.

—Usez de moi, je vous en supplie, poursuivit Mme Guéthary avec élan. Usez de moi pour tout. . . .

Le regard de l'agonisante chercha la petite Florence que la religieuse gardait appuyée contre elle, un bras passé autour de son cou.

—Flor. . . . ma pauvre petite Flor. . . ., balbutia-t-elle d'une voix aussi faible qu'un souffle. Sœur Saint-Paul à raison, c'est Dieu qui vous a envoyés, Madame. . . . car je n'ai ici personne. . . . personne. . . .

Ses mains se serrèrent avec une angoisse poignante.

—Que va-t-elle devenir, après ?

Mme Guéthary se courba plus bas encore vers la malade.

—Voudrez-vous me la confier ? je l'aimerai. . . .

—Oh ! sans vous connaître, je savais que vous étiez bonne. Sœur Saint-Paul vous dira. . . . moi, je ne pourrais plus, c'est trop long. . . . et si cruel !. . . . Je m'en vais. . . . Voulez-vous l'emmener un peu, ma Flor. . . . ma petite fille. . . . car il ne faut pas qu'elle voie. . . . pauvre ange !

Ces deux femmes qui, tout à l'heure encore, ne se connaissaient pas, se parlaient gravement, tendrement, unies tout d'un coup par ce divin lien, la charité qui faisait l'une presque maternelle et inspirait à l'autre une confiance soudaine irrésistible.

Elles se parlaient de très près, très bas, les lèvres de la malade effleurant l'oreille de Mme Guéthary ; ses paroles entre-coupées, mourant étouffées sous les plis lourds des rideaux, ne pouvaient parvenir jusqu'à l'enfant blottie tout contre sœur Saint-Paul, à l'autre extrémité de l'appartement.

Pourtant on eût dit que, attentive, elle les devinait, car abandonnant la main de la Sœur de Bon-Secours, elle courut au lit, et se dressant sur la pointe des pieds, afin d'atteindre jusqu'à sa mère :

—Maman ! s'écria-t-elle oppressée avec un regard farouche ; je ne veux pas te quitter. . . . Ne me renvoie pas, maman. Je veux rester près de toi.

Mme Dally ferma les yeux pour se raidir contre l'insistante éloquence de ce petit visage implorant.

—Mon ange. . . . ma Flor. . . . il faut que tu sois raisonnable, que tu t'éloignes un peu. . . . rien qu'un peu. . . . quelques instants.

—Oui, dit Mme Guéthary en caressant de ses doigts très blancs, un peu maigres, les cheveux soyeux de l'enfant, rien que quelques instants, pour laisser votre chère maman se reposer. Après, ma petite chérie, vous reviendrez.

Elle secoua la tête, non convaincue.

—Je ne fatigue pas maman, fit-elle. Toutes les fois qu'elle a été malade, je suis restée près d'elle, et jamais. . . .

—Votre maman est un peu plus faible cette après-midi, Florence.

—Oh ! soupira Mme Dally, si faible et si lasse !. . . .

—Il lui faut un peu de repos, vous voyez.

—Je ne parlerai pas, madame, et je serai très sage, je vous assure. Dis, maman, que je sais très bien rester tranquille et parler bas. Dis que tu veux que je reste. . . . Je réciterai encore le chapelet avec sœur Saint-Paul et, si cela te fatigue d'entendre, je le dirai tout bas, dans mon cœur. . . .

—Mais, ma petite mignonne. . . .

L'enfant leva sur la vieille dame un regard si profond que celle-ci fut troublée.

—Je veux être près de maman quand le bon Dieu viendra, dit-elle avec force. Il va venir tout de suite. Tu croyais, maman, que je n'écoutais pas quand tu l'as demandé à la sœur, mais j'ai entendu. Quand il viendra, le bon Dieu, je vais le prier, lui dire. . . .

—Que lui diras-tu, enfant ? interrogea la mourante qui couvrait des yeux la petite fille.

—Je lui dirai que tu pleures trop et que c'est cela qui te fait mal. . . . Je lui dirai qu'il faut qu'il te console, puisque moi je ne peux plus. . . . Et je lui demanderai de nous emmener toutes deux trouver papa. Tu vois bien, il faut que je lui parle ; laisse-moi lui dire tout cela. Après, si tu le veux, je m'en irai pour te laisser dormir. Mais pas longtemps, dis ?

—Non, non, pas longtemps. Tu reviendras bientôt, chérie.

Au dehors, on entendait tinter doucement la clochette de l'enfant de chœur qui accompagnait le Saint-Sacrement, puis des pas qui se rapprochaient firent craquer le gravier des allées du petit jardin.

La sœur Saint-Paul, empressée et recueillie, achevait d'allumer les cierges d'un autel improvisé, tandis que Mme Guéthary, respectueusement courbée, ouvrait les deux battants de la porte et s'avantait pour recevoir le prêtre, porteur de l'Hostie sainte.

Près de la table recouverte d'une nappe blanche où, parmi les fleurs fraîches coupées, les cierges se consumaient au pied d'un grand crucifix, la petite Florence s'était laissée glisser à genoux, pâle d'émotion ; et quand elle vit déposer sur le lin éblouissant la custode de soie qui renfermait ce "petit Jésus" que sa mère lui avait appris à aimer, elle se mit à le prier avec ferveur.

Ses grands yeux sombres, dilatés par l'étonnement de ce spectacle solennel qu'elle voyait pour la première fois, suivaient avec un intérêt passionné les émouvantes cérémonies de l'Extrême-Onction ; elle écoutait avidement les paroles du prêtre prononcées dans une langue étrangère, pour elle, comme si elle eût voulu en pénétrer le sens mystérieux.

Lorsque sa mère eût reçu le Saint Viatique, lentement, sans bruit, avec des mouvements si souples et si légers que nul ne s'en aperçut, l'enfant se coula tout contre le lit, agenouillée toujours, et de son regard ardent enveloppa la mourante transfigurée, extasiée dans une incomparable, une ineffable paix.

Un instant s'écoula dans un silence profond.

Puis, le prêtre, qui avait prié tout bas, se releva ; les yeux humides et la voix tremblante, il dit à la malade :

—Courage ! ma fille. . . . Courage et confiance. . . .

Et il sortit après une dernière bénédiction. . . .

Mme Dally, ouvrant alors les yeux que, dans son recueillement, elle avait tenus fermés, chercha du regard sa fille d'abord, puis Mme Guéthary.

Ces regards de mourants ont une extraordinaire éloquence. La vieille dame comprit, et, s'approchant de la petite Florence, posa une main caressante sur sa tête brune.

—Mon enfant, dit-elle doucement, vous m'avez promis que "lorsque le bon Dieu serait venu", vous me suivriez docilement, afin de laisser reposer votre chère maman.

Les lèvres de l'agonisante s'entr'ouvrirent.

—Tu as promis, Florence.

L'enfant savait sans doute ce que valait une promesse, car elle se releva aussitôt.

Ses petites mains, qui avaient saisi celles de Mme Dally, eurent un frisson au contact de ce froid à nul autre pareil qui, déjà, les envahissait.

—Maman, je m'en vais. . . . Mais, mon Dieu ! pourquoi as-tu si froid ?

—Ce n'est rien. . . . rien qu'un peu de faiblesse. Va, mon amour, suis Mme Guéthary. . . . Elle est très bonne. . . .

—Quand reviendrai-je, maman ?

—Quand. . . . quand je serai endormie. . . . bientôt. Embrasse-moi.

Florence, dressée sur la pointe des pieds, posa ses lèvres sur la joue creuse, décolorée de sa mère.

Elle tressaillit de la tête aux talons.

De même que les mains de Mme Dally, son visage était froid étrangement, et les gouttes de sueur qui perlaient à ses tempes, sous les cheveux noirs ondulés, tombaient glacées sur les doigts de Florence crispés à la dentelle de l'oreiller.

Mais cette fois la petite fille ne questionna point.

Ses baisers éperdus, passionnés, couvraient follement le front, les yeux, les joues de la mourante.

On eût dit qu'elle ne pouvait s'en détacher.

La mère répéta de sa voix brisée.

—Ma Flor. . . . tu as promis.

Alors l'enfant se redressa d'un mouvement brusque, et la voix rauque de larmes dévorées :

—Adieu maman, dit-elle.

Puis, se laissant guider sans résistance par Mme Guéthary, dont les vieilles mains tremblaient bien fort, elle sortit en étouffant ses sanglots.

(A suivre)

# LES DEUX GOSSES BOVRIL...

## CE QUE DURE LE BONHEUR

Tout cela fut réglé séance tenante, et l'ami de la Crépin se rendit immédiatement chez Zéphyrine, afin de lui faire part de sa bonne fortune : car c'était le salut pour elle, et l'enfant lui servirait à amasser en mendiant.

Elle devait, nécessairement, quitter Paris tout de suite, à cause des recherches qui seraient faites. Mais dès qu'elle serait à la campagne, et grâce aux pièces établissant l'identité de Claudinet, elle n'aurait plus rien à craindre.

Pendant que se préparaient ces événements à Paris, M. et Mme de Kerlor, s'aimant toujours davantage et s'abandonnant à tout leur bonheur, cheminaient vers la mine que M. de Kerlor avait rouverte.

Grâce à sa bonté n'excluant pas cependant une fermeté inébranlable, M. de Kerlor s'était attaché autrement que par le salaire, les ouvriers qu'il employait à l'extraction de l'or.

Ils aimaient leur *senor caballero*, et se fussent fait tuer pour lui.

Ce fut une joie que la venue de la comtesse, se dévouant, elle aussi, à leur sort, pansant les blessés, soignant les malades, obtenant à tous quelqu'un de ces petits extra qui remplissent de reconnaissance les cœurs des ouvriers.

Si l'ouvrier n'a pas toujours l'éducation d'un prince, combien de princes, en revanche, à qui l'on souhaiterait le cœur de l'ouvrier !

— Mais, ma bien-aimée, sais-tu bien que je finis par être jaloux ?

— Et pourquoi donc, mon Georges ?

— Parce que tu es autant aimée de nos ouvriers que de moi ! Vais-je, moi, t'aimer assez, puisqu'il faut que je t'aime plus qu'eux, plus que tous ceux qui t'aiment. Tu le vois, j'ai raison d'être jaloux !

— Pour apaiser cet atroce sentiment chez mon seigneur et maître adoré, je n'ai qu'une seule ressource, répondit avec une grâce délicieuse la comtesse. Et, jetant ses bras autour du cou de Georges, elle lui donna un long baiser.

— Vois-tu, ma chérie, dit M. de Kerlor, si nous avions Fanfan avec nous, notre bonheur serait trop grand, j'aurais peur ! Je ne regrette pas de t'avoir dit de le laisser à sa tante qui, je le sais, veillera sur lui comme si c'était son fils.

— Je ne veux pas te faire de peine, répondit Hélène ; mais je t'avouerai que parfois j'ai de sombres pressentiments. Je le vois malade... je sens un danger planant sur lui... la nuit, je m'éveille en sursaut, baignée de sueur : je crois l'entendre qui m'implore... Je prie, le calme revient, oh ! mais si lentement, si lentement !...

— Chasse ces idées, mon Hélène : notre fils, notre cher petit Fanfan est bien gardé.

La mine commençait à donner des résultats appréciables. Débarrassée des débris qui l'encombraient, les galeries étant bien nettoyées et étançonnées à nouveau et selon toutes les règles usitées en pareil cas, la mine laissait voir qu'elle compenserait les peines qu'on avait prises pour la remettre en état.

Un jour, un ouvrier fit sauter un quartier de roc, derrière lequel apparut un filon d'or d'une merveilleuse richesse.

M. de Kerlor, voulant récompenser les mineurs de leur travail, leur accorda la journée pour se distraire et s'amuser, après les avoir prévenus que leurs repas, ce jour-là, leur seraient préparés et servis à sa demeure.

En outre, cette journée leur serait payée double, et le salaire de chacun augmenté dorénavant de moitié.

Inutile de dire les cris d'allégresse de ces braves gens.

Si le maître, le patron, le chef d'industrie comprenaient leurs devoirs ; s'ils avaient un peu plus la notion de la justice et ne se laissaient pas aller, par esprit de lucre et souvent de passion du jeu ou autre, à commettre ce crime criant vengeance au ciel : *Frauder l'ouvrier dans son salaire* (et par ouvrier, on entend tous ceux qui sont obligés de fournir un travail quelconque à un autre) ; si ce vol manifeste et si fréquent n'avait pas lieu d'une façon aussi éhontée qu'on le voit pratiqué partout ; si le maître s'occupait de ses ouvriers, les traitait comme doit être traité l'homme, et non la bête de somme, la question sociale ne s'agiterait pas menaçante devant le capital, au Nouveau comme à l'Ancien-Monde.

Le maître, le chef d'atelier ou le directeur qui maltraite ses ouvriers, payera, souvent de son vivant, le mépris qu'il fait de cette image de la Divinité : l'homme.



## Nourriture délicieuse

pour les malades, les convalescents,  
pour les athlètes, pour développer  
les forces physiques tout en étant

Un breuvage agréable  
et rafraîchissant.

## LE PLUS FORTIFIANT.

Préparé par **BOVRIL**, (Limité)

Londres (Angleterre),  
et 27, rue Saint-Pierre, Montréal (Canada.)

Est-ce sa faute, à l'ouvrier, s'il est né dans cette humble condition ? Est-ce votre faute, à vous, maîtres, patrons, riches de naissance ou inintelligents parvenus, si vous êtes riches ou parvenus ?

Quand on songe qu'il a fallu l'encyclique *Sur la condition des ouvriers* pour rappeler ce qui est de telle justice, que certains pays ont, dans leurs lois, des sanctions pénales contre l'exploiteur maudit du travail des autres !

Notre siècle en vaut un autre, disait un grand évêque de France ; mais, de même que nous avons dans l'histoire du monde l'âge de pierre, l'âge de fer, l'âge de bronze ; de même pouvons-nous dire sûrement que nous sommes à l'âge d'or, et bien plus sûrement encore, que nous sommes à l'âge d'ordure.

M. de Kerlor comprenait ses devoirs : nous l'avons dit, ses ouvriers se fussent fait tuer pour lui.

— Sais-tu bien, ma chérie, dit-il à Hélène quelques jours après la découverte du filon, que nous devenons immensément riches ?

— Oui, mon Georges, je le sais, répondit Hélène. Ne songes-tu pas à rentrer bientôt en France ?

— Certes, j'y songe. Mais auparavant, je veux assurer le bonheur des braves gens qui travaillent avec moi. Je ne sais pourquoi je suis poussé à cela presque malgré moi : c'est comme si cela devait nous porter bonheur.

— Puisque tu es dans ces dispositions, prends le temps nécessaire à l'exécution de ton projet. Je te demanderai, de mon côté, que tu veuilles bien penser à nos pauvres de Kerlor. Non point que je te demande de les enrichir subitement : il y a des moyens de rendre le peuple heureux sans l'humilier, ou peut-être l'exposer à se perdre s'il se voyait soudain passer de la gêne à l'abondance.

— Voyons, mon Hélène : tu dois avoir étudié ces moyens. Veux-tu me les indiquer ?

— Mon bon ami, tu les connais comme moi, mais, dans tes préoccupations, tu ne les vois pas nettement dessinés.

— Je t'avoue, ma toute chérie, n'en voir aucun.

— Tu me lisais, parfois, ces efforts tentés chez nos voisins de l'Est, pour améliorer le sort de l'ouvrier.

— Veux-tu dire ces sociétés catholiques de Belgique, dont le but principal était d'acheter des terrains, de bâtir de jolies maisons, propres, commodes, où toutes les lois de l'hygiène étaient observées, et dont l'ouvrier devient propriétaire moyennant une location minime payée durant un nombre d'années fort limité ?

— Précisément, mon cher Georges.

— Je ne vois pas que ce moyen soit bien pratique à Kerlor !

— Parce que tu ne l'examines pas sous toutes ses faces. Tu sais que certains pays d'Amérique — malheureusement trop rares — pour attirer des colons et peupler leurs Etats, non seulement donnent des terres, mais fournissent une demeure : très simple, sans doute, mais suffisante. En outre, ces mêmes gouvernements donnent les bêtes de trait, les instruments de culture : dès que le colon se suffit à lui-même il paie graduellement le stock de ferme qui lui a été avancé de cette façon.

A suivre

CHOSSES ET AUTRES

—En Allemagne, on ne pourra plus étiqueter un article de commerce : "Le meilleur au monde" à moins qu'on ne soit en mesure de prouver ce grave avantage.

—Le premier emprunt de guerre contracté par l'Amérique, le fut durant la guerre de l'Indépendance. Washington obtint \$181,500 des Fermiers-Généralx de France.

—Il y a, en Autriche, 19,000,000 de catholiques, soit environ 70 pour cent de la population totale. C'est à peu près le nombre des catholiques allemands.

—Le journal le *Statist* de Londres, publie un article estimant que cette année la récolte de blé dans le monde sera de 325,000,000 de quarts, dépassant par suite de 45,000,000 de quarts celle de 1897, dont la moitié au moins en faveur des États-Unis et du Canada.

—Lu ce qui suit dans un journal professionnel d'Europe : "Il paraît que le pied des anglaises, fameux depuis longtemps pour ses prodigieuses dimensions, augmente encore tous les jours, à tel point que les cordonniers de Leeds ont demandé et obtenu une augmentation de salaire à cause de l'accroissement de la grandeur moyenne des chaussures de dames. Tant mieux, il faudra plus de cuir."

—Après la conquête du Canada, un officier français, qui commandait dans une région où il crut comprendre que les naturels étaient tout disposés à la révolte, en fit rassembler un grand nombre :

—Savez-vous, leur dit-il, quelle est ma puissance? Vous allez en voir les effets! Qu'on m'apporte un seau d'eau! Ses soldats, qui avaient le mot, lui apportent un seau rempli d'esprit de vin. Il y met le feu : les sauvages étonnés tombent à ses pieds!

—C'est ainsi, reprend l'officier, que je brûlerai votre fleuve si vous avez seulement la pensée de vous écarter de l'obéissance qui nous est due.

—Sous le titre de *Devoirs filiaux*, le *Musée des Familles* rapporte une singulière coutume empruntée à l'histoire des peuples de l'extrême nord.

D'aucuns voyageurs ont raconté que chez les Esquimaux de la baie d'Hudson lorsqu'un père ou une mère par vieillillesse ou infirmité ne se sentaient plus en état de travailler assez pour se suffire, ils ordonnaient à leurs enfants de les étrangler. Et c'était de la part de ceux-ci un devoir auquel ils ne pouvaient se refuser. Le vieillard, homme ou femme, entrait dans une fosse creusée pour lui servir de tombeau! Il y conversait quelque peu avec eux, en fumant du tabac, et se passait ensuite un nœud de corde au cou. On jetait alors de la terre peu à peu dans la fosse, et lorsqu'elle était parvenue au-dessus de la poitrine, le patient s'écriait : "La terre est lourde, délivrez-moi."

Aussitôt, deux des assistants tiraient chacun un bout de la corde jusqu'à ce que le vieillard fut étranglé, et l'on achevait de combler le trou. Les amis rendaient le même service à ceux qui n'avaient point de famille.

Entre amis.  
—Il est bien fâcheux que ta femme ait lu la dernière lettre que je t'ai écrite. Tu m'avais toujours dit pourtant qu'elle n'ouvrirait pas tes lettres.

—Certainement... seulement pourquoi as-tu commis l'imprudance de mettre sur l'enveloppe : *confidentielle*?

—Pour que le tabac acquière un bon goût, la dessiccation doit être lente et durera de 10 à 12 semaines, suivant que la saison sera plus ou moins pluvieuse. Dans tous les cas, quelle que soit la durée de la dessiccation, il faut qu'elle s'opère graduellement et également dans toutes les parties du séchoir. Les deux premiers jours qui suivront le transport

final de la récolte au séchoir, on laissera grandes ouvertes les portes d'entrée que l'on tiendra ensuite fermées. En temps humide, on fermera aussi généralement ces mêmes ouvertures, tous les soirs. Si la température se maintenait au sec, après que notre récolte est prête pour la mise en "maniques", on entasserait près des ouvertures inférieures, de la paille mouillée; l'humidité qui se dégagera de cette paille sera entraînée dans le séchoir et absorbée par les feuilles qui pourront ainsi être maniées sans se briser. Pour aucune raison, ne jamais arroser le tabac, en l'empilant pour la fermentation. Bien prendre garde de ne jamais mettre dans ces tas, les feuilles réservées pour les robes de cigares ou de tablettes. Au bout d'un mois, on ouvre les tas et les arrange en tas plus petits, moins serrés, pour que le tabac se refroidisse peu à peu : un refroidissement subit gâterait votre tabac autant qu'une fermentation trop active.

—Les annales de Smithsonian Institution de Washington relatent un trait curieux de superstition fourni récemment par les habitants du département de Castanas, dans la république de San-Salvador. Las de demander au ciel une pluie bienfaisante par des *ad petendam pluviam* pour leurs récoltes ruinées par la sécheresse prolongée, les notables du lieu s'avisèrent de lancer une proclamation par laquelle, si dans un délai de huit jours il ne tombait pas d'eau, personne ne serait plus tenu d'assister au service divin; si un autre laps de huit jours s'écoulait sans pluie, les églises, les objets du culte, etc...seraient détruits et, enfin, après un autre délai de huit jours, tous les prêtres, moines et religieuses seraient exécutés et autorisation accordée de transgresser tous les commandements de Dieu et de l'Eglise. Or, par une singulière coïncidence, il survint de grandes pluies quatre jours après la publication de l'extraordinaire proclamation, de sorte que les gens de Castanas doivent être aujourd'hui convaincus qu'on obtient plus du ciel par la menace que par la prière.

Cette manière de procéder avec les pouvoirs célestes rappelle le tyran argentin Manuel Rosas qui, au temps de ses démêlés avec la France, raya du calendrier, par un décret solennel, saint Martin, parce que c'était un saint français. Il n'y a que quelques années encore, saint Antoine de Padoue, plus heureux, était titulaire du brevet de major de l'armée brésilienne et émargeait au budget en cette qualité en la personne du prieur d'un couvent de Rio-Janeiro.

CONFIANCE BIEN PLACEE

Tout le monde a confiance dans le *Baume Rhumal*, parce que tout le monde connaît le résultat de son emploi dans les affections de la gorge et des poumons.

—Sommaire de la *Revue des Revues* : La question des études classiques, par A. Binet. — Les héros du peuple (10 grav.), L. Berthaut. — La folie de l'or (4 grav.), P. d'Amfreville. — Ruches du soir, H. Bérenger. — Le mouvement littéraire en Hongrie, F. Kont. — Choses étranges, A. Martin. — La multiplication magique (12 grav.), Dr L. Caze. — Revue des derniers livres français. — Analyse des Revues. — Caricatures politiques (10 gravures).  
Prix de l'abonnement par an : Paris et la France, 20 francs; Etranger (Union postale), 24 francs. Bureau : 12, Avenue de l'Opéra, Paris.

LE RESULTAT

L'emploi du *Baume Rhumal* dans les affections de la gorge et des poumons, produit des résultats qui le mettent au-dessus de tous les autres remèdes. 25c. partout.

NOUVELLES A LA MAIN

—Comment va votre frère, Alfred?  
—Au lit, malade, mademoiselle. Il s'est blessé.  
—Comment a-t-il pu faire?  
—Nous jouions à qui se pencherait le

Mme Adélia Desjardins

Depuis douze ans sa vie n'était qu'une suite de cruelles souffrances

Une amie lui sauve la vie et la conserve à ses onze enfants en lui conseillant de prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre

Femmes malades, retenez bien ceci. Les Pilules Rouges du Dr Coderre n'ont jamais failli et elles ne failliront jamais!

Des paroles de reconnaissance et des témoignages sont reçus tous les jours, nous venant de milliers de femmes qui ont été guéries par les Pilules Rouges du Dr Coderre. Ces témoignages de reconnaissance partent du cœur de la mère de famille, et de la jeune fille qui entre dans la vie. Les Pilules Rouges du Dr Coderre font la plus grande œuvre du siècle en guérissant toutes ces maladies particulières aux femmes. Oh est la femme qui ne préférerait pas vivre dans la jouissance complète de la vie que d'être une victime des tortures qu'elle endure tous les jours? Les moyens sont à votre portée et à votre disposition. Alors pourquoi tarder? Les Pilules Rouges du Dr Coderre n'ont qu'une mission, qu'un but : la guérison des maladies des femmes et elles l'accomplissent. Lisez ce qui suit : "Quand j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges du Dr Coderre, j'étais malade au lit, ma faiblesse était telle que je ne pouvais parler sans perdre connaissance. Je souffrais d'une maladie de nerfs, du battement de cœur, mal à la tête, toujours étourdie et douleurs dans tous les membres, j'avais le bras gauche paralysé, je ne pouvais m'en servir, je n'avais pas d'appétit et le moindre nourriture me fatiguait l'estomac. Je pensais bien mourir et j'étais bien découragée à la pensée de mes onze petits enfants. Une amie me conseilla, un jour d'essayer les Pilules Rouges du Dr Coderre. Je commençai à en prendre, et comme j'étais bien malade, j'écrivis en même temps au médecin spécialiste. J'ai suivi ses conseils, et je m'en suis bien trouvée, car aujourd'hui je suis guérie."



MME ADÉLIA DESJARDINS

elles ne contiennent ni morphine, ni opium, ni rien de dangereux, elles peuvent être prises par la plus faible jeune fille. N'oubliez pas que nous avons à votre disposition des médecins spécialistes d'une grande expérience dans le traitement des maladies des femmes. Écrivez-leur une description complète de votre maladie. Ils vous répondront absolument pour rien. Si vous le préférez, écrivez-nous pour un blanc de questions pour traitement, nous les envoyons à toutes les femmes qui en font la demande. Nos médecins examineront votre maladie et vous donneront un grand nombre de conseils, qui, si vous les suivez, aideront beaucoup à vous guérir. Adressez vos lettres : DÉPARTEMENT MÉDICAL, BOITE 2306, MONTRÉAL. Décrivez-vous des pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c. la boîte, ces pilules rouges sont des imitations des Pilules Rouges du Dr Coderre. Ces imitations vendus à bon marché contiennent toujours de la morphine, de l'arsenic et de la strychnine. Décrivez-vous, si votre marchand n'a pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, envoyez-nous 50c. en timbres canadiens ou américains pour une boîte ou \$2 50 par lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Nous les envoyons au Canada et aux États-Unis; pas de douane à payer. Donnez votre adresse complète afin d'éviter tout retard. Adressez : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, Boîte 2306, MONTRÉAL.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre guérissent infailliblement ces languissantes et douloureuses maladies particulières aux femmes. C'est le remède qui donne la force, la santé, et chasse tous les ennuis et les tristesses de la vie à toutes les femmes qui le prennent consciencieusement. Elles guérissent le beau mal, les irrégularités, la suppression des règles, les règles douloureuses et abondantes, la leucorrhée, mal de cœur et nausées, douleurs dans la tête, la poitrine, les côtés et le dos, se déplaçant souvent d'un membre à un autre, mauvaise bouche, vertige, cons-

plus hors de la portière d'une voiture et... il a gagné.

—Ah! monsieur Pilote, ne jugez jamais un homme d'après le parapluie qu'il porte!  
—Pourquoi?  
—Parce que souvent ce n'est pas le sien.

Au Tribunal correctionnel, le président d'un ton sévère au prévenu :  
—Pour cette fois, vous êtes acquitté, mais, vous savez, je ne veux plus voir revoir ici!  
Le prévenu, avec empressement :  
—C'est très-bien, monsieur le président; mais vous devriez surtout dire ça aux hommes de police.

Jean, qui a cinq ans, se lève l'autre jour de table en disant crûment où il allait; la mère lui reproche son expression :

—Alors, comment y faut dire?  
—On dit, par exemple : "je vais me promener".  
Hier soir, au dessert, Jean devient tout-à-coup écarlate.  
—Qu'as-tu? lui demanda sa maman.  
—J'ai... j'ai... répond Bébé, que je me suis promené dans mon pantalon!

LE TRIOMPHE INCONTESTE

Le triomphe du *Baume Rhumal* est incontesté, c'est le spécifique par excellence contre le croup et la coqueluche.

Corsets...

Vous aurez le confort en vous faisant mesurer par nos célèbres corsets Coupe parfaite. Toujours en stock le.

R. G. - P. D. - D. A. FERRISS, Etc., Etc.

C.-J. GRENIER

2310 Ste-Catherine, Près Mansfield.  
1613 Ste-Catherine, 2<sup>e</sup> pté de la rue St-Hubert.

LE MONDE MODERNE

Grandes Revues mensuelles Magazine français convenant à toute la famille. 250 articles et 2,000 gravures, le tout inédit. Pour apprécier son importance, demander, 5, rue St-Benoît, Paris, un spécimen complet, qui sera envoyé gratuitement. Abonnement : un an \$4.00; six mois \$2.30; trois mois \$1.20; un numéro, 30c.



**HOMMES FAIBLES**

jeunes et vieux - Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité - faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 25 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

**PASTILLES** du Dr. JEAN  
\$1.00 le flacon. Par la maille, cacheté, franco de port  
Seuls dépositaires: **Cie Médicale du Dr. Jean**  
Adressez: B. Poste Boîte 187, Montréal, Can.

En vente chez A. DECARY, coin Sainte-Catherine et Saint Denis; B.-E. McGale, 2123 Notre-Dame; C.-O. Dacier, coin Saint-Denis et Duluth; Jos. Contant, 1475 Notre-Dame.

**VICTOR ROY & ALPH. CONTENT**

Architectes et évaluateurs

151, RUE SAINT - JACQUES,  
CHAMBRE 4 TÉLÉPHONE 2113

**DR BERNIER**

DENTISTE

60, rue Saint-Denis,  
MONTREAL

**U. PERREault**

RELIEUR

No 46, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités: Reliure de Bibliothèque. Reliure de Luxe, Livres, Blancs, Reglage, Etc.  
Relieur pour **Le Monde Illustré**.  
L'outillage le plus complet et le plus nouveau de la ville.  
Une visite est sollicitée.

Un prix spécial aux Communautés

Brochure intéressante

M. Raoul Renault prépare, à l'occasion des fêtes de Champlain et de l'exposition de Québec, une jolie brochure souvenir d'environ 150 pages, grand format. Cette brochure contiendra des études sur Champlain, sa vie et ses œuvres et sur d'autres sujets historiques par MM. Benjamin Sulte, N.-E. Dionne, J.-Ed. Roy, Ernest Gagnon, J.-B. Caouette et plusieurs autres. Ces études seront illustrées de gravures inédites. Le tirage est limité à 6000 exemplaires. Donnez vos commandes d'avance si vous désirez vous en procurer. Prix 10 cts, par la maille 12 cts.

Prix spéciaux pour les dépôts de journaux et pour les libraires.

Un nombre restreint d'annonces seront prises. Adressez vos commandes à Raoul Renault, Québec.

**Photographes**  
No 360 RUE ST DENIS  
TEL. BELL 7263 MONTREAL  
- MARCHE 842 P.O.

50 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**

TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS &c.

Always sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

**Scientific American.**

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers

**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 636 F St., Washington, D. C.

Un bienfait pour le beau sexe

Aux Etats-Unis, G.-P. de Martigny, Manchester, N. H.



Poitrine parfaite par les **Poudres Orientales**, les seules qui assurent en 3 mois le développement des formes chez la femme et guérissent la dyspepsie et la maladie du foie  
Prix: Une botte, avec notice, \$1.00; Six boîtes, \$5.00.  
Dépôt général pour la Puissance:  
**L. A. BERNARD,**

1882, rue Sainte-Catherine, Montréal



Faussees dents  
**SANS PALAIS**

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.  
Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dents extraites sans douleur chez

**J. G. A. GENDREAU, Dentiste,**  
20, rue St-Laurent, Montréal.  
Tél. Bell 2818.

31148



LIQUEURS ET ELIXIR VÉGÉTAL

DE LA

**GRANDE CHARTREUSE**

EN VENTE

Chez tous les Importateurs de Vins et Liqueurs,  
Epiciers en gros et en détail.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

SEUL AGENT AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA:

**La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires (Ltee)**

242, 244 et 246, rue Saint-Paul Montréal.

**Chapeaux d'Automne**

Les meilleurs Fabricants de Chapeaux Anglais et Américains représentés. Stock maintenant complet. Visite sollicitée.

**GENEREUX & Cie,**

No 227, rue St-Laurent.

Chapeaux de rue (Walking Hats) importés, pour dames.

**LA NOUVELLE REVUE**

18, Boulevard Montmartre, Paris

Directrice: Mme Juliette Adam

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT	Un an 6 mois 3 moi		
	Paris et Seine	50f	26f 14f
	Départements	56.	29f 15f
	Etranger	62f	32f 17f

On s'abonne sans frais: dans les bureaux de poste, les agences du **Crédit Lyonnais** et celles de la **Société générale de France** et de l'Etranger.

**PATENTES  
OBTENUES PROMPTEMENT**

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. **MARION & MARION, Experts.**  
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal.  
& Atlantic Buid., Washington, D. C.

Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**: le plus complet des journaux illustrés du Canada. Douze pages de texte et quatre pages de gravures chaque semaine.

**MONFORT HOTEL**

SITUÉ A MONFORT

SUR LE

Bord du Lac et au Pied de la Montagne

Endroit pittoresque et salubre recommandé aux malades. Venez dès le 1er Mai, le mois des grandes cures pour tous.  
Cuisine par un chef français, 32 chambres doubles et simples, spacieuses et confortables. Les Sportmen y trouveront sport et confort complets.  
Conditions raisonnables.

**J. H. CHALES,**  
Propriétaire.



**LE SEUL**  
journal illustré des Dames qui publie chaque semaine les gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est

**LA SAISON**  
60, Rue de Lille, Paris.  
Un numéro spécimen envoyé gratuitement. Venez connaître cet est ce même temps le plus riche en littérature fine et le meilleur marché entre tous.

**LA LIBRAIRIE  
ANCIENNE et MODERNE**

Religion, Science, Arts, Lettres, Littérature.

Livres neufs et d'occasion.  
Dernières nouveautés reçues chaque semaine.  
Attention spéciale aux commandes par la poste.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

**LOUIS-J. BELIVEAU**

LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE

No 1617, Notre-Dame, Montréal

Agence générale pour le "Nouveau Cours Canadien d'écriture Droite," par J. Ahern.

**Un PRÊTRE**  
de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR  
ANEMIE - DÉBILITÉ GÉNÉRALE  
DYSPEPSIE - MANQUE D'APPÉTIT  
FIEVRES - ÉPUISEMENT, etc., avec les  
**PILULES ANTONIO**  
toniques, réparatrices, reconstituantes. 3 fr.  
Ph<sup>ie</sup> MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS  
Dépositaire à Montréal: ARTHUR DÉCARY.

**"La Presse"**

TOUT le monde lit  
le grand journal  
parce qu'il satisfait,  
instruit, intéresse et  
amuse tout le monde.

Le plus fort tirage

au Canada, sans exception.

CIRCULATION

**64,703**

COPIES PAR JOUR

Seize millions de lecteurs par année.

... FONDE EN 1826 ...

**LA MINERVE**

Journal Quotidien du matin.

ABONNEMENT:

A Montréal ..... \$4.00 par an  
Hors Montréal ..... 3.00 par an

**Le Monde Canadien**

La grande revue hebdomadaire

**DOUZE PAGES, GRAND FORMAT**

Nouvelles, Feuilleton, Agriculture, Etc.

ABONNEMENT,

Un An . . . \$1.00 :- Six mois . 50c.

Avec le choix sur une collection de chromo-lithographies, portraits de Cartier, Lafontaine, Morin, Chapleau, Mgr Lafleche et autres. Voir notre annonce de primes dans le numéro du **MONDE CANADIEN** de cette semaine.

Rédaction, Administration, Atelier  
35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.